ESTIMATES

Infrastructure Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-115
ISBN 0-660-62743-4

Infrastructure Canada

2005-2006

Report on Plans and Priorities (RPP)

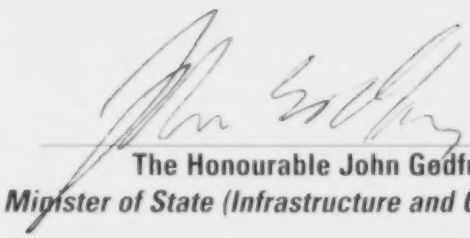

The Honourable John Godfrey
Minister of State (Infrastructure and Communities)

105-04109/

Table of Contents

Section I – Overview 1

Minister of State's Message 1

Deputy Head's Message 3

Departmental Overview 5

The Operating Environment 7

Overview of Public Infrastructure in Canada 8

Challenges Facing the Department 10

Plans and Priorities 11

Priority 1 – Advancing The New Deal for Cities and Communities 11

Priority 2 – Managing and Leveraging Investments to Improve the State of Sustainable Infrastructure 13

Priority 3 – Building, Connecting and Sharing Knowledge 15

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 19

Detailed Analysis of Program Activities 19

Cities and Communities 20

Infrastructure Programming 22

Infrastructure Funds 23

Research, Knowledge and Outreach 31

Crown Corporations Portfolio Management 34

Section III – Supplementary Information 37

Management Representation Statement 37

Organizational Information 38

Financial Tables 41

Section IV – Other Items of Interest 45

Departmental Administration 45

Effectively Managing the New Infrastructure and Communities Portfolio 46

Management Initiatives 46

Contacts 50

Section I – Overview

Minister of State's Message

John Godfrey

I believe that Canada's quality of life depends on strong, vibrant and sustainable cities and communities. For this reason, I am pleased to report on the plans and priorities of Infrastructure Canada.

In the coming year, we will build on the important steps we have already taken to deliver one of the Government's key commitments – the New Deal for Cities and Communities. We will continue in our long-term approach to define what is needed in Canada to create sustainable communities. We will do so by focussing on the Government of Canada's own responsibilities in this regard, and by respecting the constitutional jurisdiction of provincial and territorial governments. In addition to advancing the New Deal for Cities and Communities, this means continuing our work in partnership with provinces, territories and municipalities to support infrastructure projects. This also means expanding our efforts to build, connect and share knowledge about infrastructure and communities.

Each of these initiatives is part of the New Deal itself and are examples of a new mindset in intergovernmental cooperation and coordination. The momentum is building in Canada for a new era of purposeful and effective collaboration, one that addresses the pressing needs of our large cities as well as those of smaller communities.

There is a lot to be done, especially in our new Infrastructure and Communities Portfolio, where we are bringing together three different yet complementary themes. First, a new vision and New Deal for Cities and Communities. Second, support specifically for rebuilding and renewing our infrastructure across the country. Finally, and of primary importance, a focus on sustainability which touches all we do in the Infrastructure and Communities portfolio.

The New Deal recognizes that cities and communities require stable, predictable, long-term funding. Budget 2005 lays out a clear path, reaffirming the Government's commitment to provide $5 billion over five years in gas tax revenues, targeted toward environmentally sustainable municipal infrastructure. This year, $600 million will flow, ramping up to $2 billion in the fifth year. Additionally, the Government has committed to flow $2 billion per year in gas tax revenues every year thereafter, indefinitely.

But the New Deal is about more than just money. It's about developing a long-term vision of the role that Canada's cities and communities should play in our future prosperity and quality of life. Our communities cannot meet their full potential without some strategic investments. We have to analyze what this entails and then work together to shape that vision. The New Deal is about being more coordinated and strategic, about improving collaboration between all stakeholders involved in community affairs, both within various levels of government and in the private sector. It is about innovative relationships and partnerships.

Sustainability is key to all of this. It starts with our changing climate and involves addressing environmental challenges on an individual, community, and national level.

We understand that "sustainability" has a wide definition. It's not just about transit systems, better wastewater treatment, effective recycling and composting options. It's also about social, economic, and cultural sustainability.

Sustainable urban development is a key factor in the work of the four Crown corporations related to this portfolio (Canada Lands Company (CLC) Limited, Old Port of Montréal Corporation, Parc Downsview Park, and Queens Quay West Land Corporation). Their work also allows us to more effectively advance the government's agenda for cities and communities.

Solutions for sustainability make up an entire package. Our job as a government is to support communities, large and small, in those efforts. Each community has its own unique challenges and needs, and we will continue to be an active partner in encouraging governments to work together to address these situations.

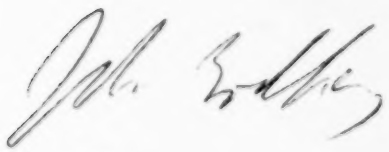

John Godfrey
Minister of State (Infrastructure and Communities)

Deputy Head's Message

As Deputy Head of Infrastructure Canada, I am proud to report on the measures being taken by Infrastructure Canada to help support the Government of Canada's key priorities, including advancing the New Deal for Cities and Communities and supporting sustainable development across the country.

André Juneau

Over the past year this department has continued to evolve and mature and I am pleased with the important strides we have made in the midst of change. The most important change, of course, has been the appointment of the Honourable John Godfrey as Minister of State (Infrastructure and Communities). In addition to our existing infrastructure responsibilities, we now support him in putting in place the foundation to advance the New Deal for Cities and Communities. We also support the Minister in his responsibilities for the Crown corporations in his portfolio.

The Department remains committed to supporting sustainable communities and infrastructure across Canada to ensure quality of life, a healthy environment, economic growth, rural and urban development, innovation and international trade. That commitment is reflected in this report. I am confident that the work we have done and the foundation we have laid enable us to move forward successfully with the priorities laid out in the following pages.

We will provide leadership and coordination in the development of the New Deal for Cities and Communities; we will advise our Minister and the Prime Minister on cities and communities issues of national importance; and we will continue to negotiate bilateral agreements with the provinces and territories on the federal gas tax transfer.

We will continue to manage and leverage investments in infrastructure, and use ongoing performance measurement to make necessary adjustments to our programs to ensure we are meeting federal objectives. We will also enhance our award winning on-line information management tool (SIMSI) to meet the performance monitoring requirements of all our infrastructure funding programs. This will better enable us to support the federal infrastructure knowledge base, and create better management and investment decision-making tools.

Building, connecting and sharing knowledge also remains an important priority. To this end, we will be further enhancing our research support for the New Deal through our own research activities and our growing network of relations with governmental, university-based and other research partners across Canada and internationally. Our new Research, Knowledge and Outreach (RKO) funding program is underway with the first component aimed at improving the understanding of public infrastructure issues in communities across Canada. This coming year we will launch the next two components supporting peer-reviewed research and technical and financial feasibility studies.

Most importantly, we will continue to build on the important and successful partnerships we have developed with all levels of government, as well as with private and not-for-profit groups, to ensure that our efforts are complementary, receptive to local needs and in harmony with shared objectives.

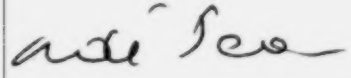

André Juneau
Deputy Head

Departmental Overview

Canada's quality of life depends on the vitality of its cities and communities. The mission of Infrastructure Canada is to help build sustainable Canadian communities where Canadians benefit from world-class public infrastructure. The Department works with its key public and private sector partners to develop, influence and invest in Canada's communities and public infrastructure, providing benefits for Canadians such as improved quality of life, sustainable communities, economic growth and enhanced international trade.

Infrastructure Canada was established in 2002 to lead on national infrastructure initiatives including research, policies and funding programs. To date, the Department's main activities have consisted of funding strategic and community-based infrastructure projects through cost-shared contribution agreements with provinces, territories and other eligible recipients.

During 2003, responsibility for four Crown corporations was transferred from the Minister of Transport to the Minister of State (Infrastructure): the **Canada Lands Company Limited**, the **Old Port of Montréal Corporation**, **Parc Downsview Park Inc.**, and **Queens Quay West Land Corporation**. Although each of these Crown corporations is different, all contribute to the federal

Supporting vibrant, healthy communities.

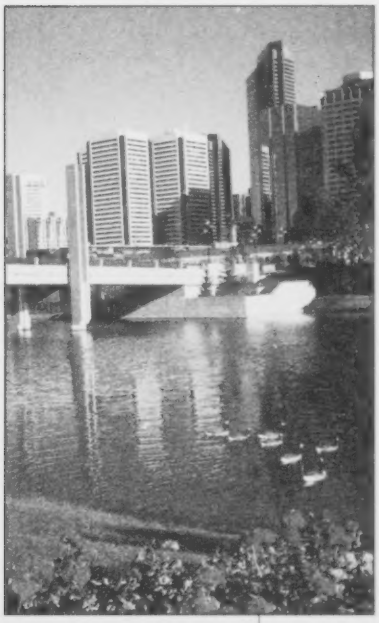

Sustainable communities benefiting from world-class public infrastructure.

commitment to cities and communities. They play a key role in sustainable development through activities such as re-developing surplus federal lands to meet community needs, providing green space in urban areas, and supporting recreational and cultural activities.

Also in December 2003, the Cities Secretariat was established at the Privy Council Office to support work on the New Deal for Cities and Communities.

In July 2004, the position of Minister of State (Infrastructure and Communities) was created and a separate portfolio was established for the Department. Budget 2004 committed the Government of Canada to a New Deal for Cities and Communities, and the mandate to pursue the New Deal was transferred – from the Privy Council Office to the new Infrastructure and Communities Portfolio. The New Deal objectives are to engage and consult with stakeholders; to continue to promote new partnerships between federal, provincial, and municipal governments; and to start to deliver stable, predictable, long-term funding for cities and communities in urban and rural areas.

Budget 2005 confirmed annual allocation of the gas tax through the next five years (see page 12) and underpinned the Government's continued commitment to communities large and small.

Planned spending and the approximate number of Full-Time Equivalents (staff size) for Infrastructure Canada are shown in the following tables.

Net Cost of Program (in $ thousands)

2005-06	2006-07	2007-08
$1,534,413	$1,756,239	$1,942,483

Human Resources (Full-Time Equivalents)

2005-06	2006-07	2007-08
205	265	265

The Operating Environment

The quality and vibrancy of Canada's cities and communities are tied to a way of life, identity, competitiveness and the health of the environment.

On an international scale, Canada's cities are doing well. The Mercer Human Resource Cost of Living survey ranks Canada's cities among the best places in the world to live. Several Canadian cities are internationally recognized for attributes that contribute to a strong, competitive and sustainable country. These include institutions of higher learning and research, world-class transportation systems that provide easy access to international markets, a highly educated and diverse workforce, a wide variety of cultural and recreational amenities, a safe comm ity environment and a superior quality of life.

However, Canadian cities and communities face specific challenges that have a significant impact on the country's overall quality of life and competitiveness. Canadians want communities that provide affordable housing, good roads, public transit, safe neighborhoods and abundant green spaces. Canada's largest cities (Toronto, Montréal and Vancouver) face challenges linked with immigrant settlement, affordable housing, spatial concentration of poverty, and public transit. Canada's smaller communities face different challenges, including retaining qualified workers who are often forced to seek employment opportunities elsewhere.

No single order of government can address these challenges alone. Since the policies and programs of the Government of Canada have direct and indirect impacts on cities and communities, it needs to work with all orders of government, First Nations and the private and not-for-profit sectors, to ensure that efforts are complementary, responsive to local needs, consistent with shared objectives, and respectful of jurisdiction.

Public Infrastructure:

Core physical assets instrumental to supporting the delivery of public services.

Overview of Public Infrastructure in Canada

The Government of Canada does not own most of the public infrastructure in Canada. The federal government works with other orders of government and the private sector to ensure that Canada's infrastructure needs are being met in a coordinated manner. In addition to sharing their resources, they share their knowledge about local needs, priorities, stakeholders and circumstances.

Federal investment in infrastructure has increased significantly over the past decade. Since 1993, the federal government has committed over $12 billion, which should lead to a total investment in infrastructure by all partners exceeding $30 billion. Of the $12 billion, Infrastructure Canada manages $7.6 billion, and oversees four contribution programs that target large-scale strategic investments as well as smaller community-based projects. Each contribution program is governed by a Results-Based Management and Accountability Framework (RMAF) and a Results-Based Audit Framework (RBAF) to ensure it achieves results and value for money.

The following table summarizes federal involvement in infrastructure initiatives, including those led by other government departments and Crown corporations:

Table 1: Federal Programs Involving Infrastructure

	Lead Organization	Program	Federal Funding	Funding Period
Pre-2000	Former Infrastructure National Office (Treasury Board Secretariat)	Canada Infrastructure Works Program	$2.43B	1994-99
Budget 2000	Infrastructure Canada	Infrastructure Canada Program (ICP) – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/icp/index_e.shtml?menu6**	$2.05B	2000-07
Budget 2001 ($2B) and Budget 2003 ($2B)	Infrastructure Canada	Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/csif/index_e.shtml?menu5**	$4B	2003-13

	Lead Organization	Program	Federal Funding	Funding Period
Budget 2001	Infrastructure Canada	Border Infrastructure Fund (BIF) – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/bif/index_e.shtml?menu4**	$600M	2003-13
Budget 2003 and Budget 2004	Infrastructure Canada	Municipal Rural Infrastructure Fund – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/mrif/index_e.shtml?menuD**	$1B	2004-11
Budget 2001	Agriculture and Agri-Food Canada	Prairie Grain Roads – **http://www.agr.gc.ca/pfra/pgrp_e.htm**	$175M	2001-06
Budget 2001	Canadian Heritage	Cultural Spaces Canada Program – **http://www.pch.gc.ca/progs/ecc-csp/index_e.cfm**	$80M	2001-06
Budget 2001	Environment Canada / Natural Resources Canada	Federation of Canadian Municipalities (FCM) "Green" Funds – **http://kn.fcm.ca/ev.php?URL_ID=2825&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1043178382**	$250M	2000-
Budget 2001	Transport Canada	Strategic Highways Infrastructure Program – **http://www.tc.gc.ca/SHIP/menu.htm**	$600M	2002-07
Budget 2001 ($680M) and Budget 2003 ($320M)	Canada Mortgage and Housing Corporation	Affordable Housing Program – **http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/imquaf/afho/afho_021.cfm**	$1B	2002-08
Budget 2003	Canada Mortgage Housing Corporation	Renovating/Adaptation Assistance Programs* – **http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/readaspr/index.cfm** *top-off to existing programs	$256M	2003-05
Budget 2003	Indian and Northern Affairs Canada	First Nation Water Management Strategy – **http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/m-a2003/02304bka_e.html**	$600M	2003-08
Budget 2005	Infrastructure Canada	Gas Tax transfer for Environmentally Sustainable Municipal Infrastructure – **http://www.infrastructure.gc.ca/ndcc/funding_e.shtml**	$5B	2005-10

Challenges Facing the Department

There are inherent challenges in coordinating and managing programs that support the Cities and Communities agenda and public infrastructure. Balancing priorities for funding among many different partners with varying needs is one of these challenges. The Department must identify priorities for funding in a complex environment, taking into account competing needs and long-term government objectives.

Infrastructure Canada's success in achieving departmental objectives will depend largely on maintaining and enhancing well-established collaborative partnerships among a diverse range of stakeholders. Building sustained relationships based on shared values, trust and open communications is a long-term proposition.

Constitutionally, municipalities are under provincial jurisdiction. Repect for this jurisdiction is a central principle of the New Deal. The complex challenges that play out in cities and communities require a coordinated approach if workable solutions are to be found. A partnered approach is essential and approaches must be tailored to address the circumstances of different communities: urban and rural, large and small.

The Department works to identify and prioritize projects for funding based upon benefits for Canadians, taking into consideration Government of Canada key themes including a healthy environment, economic growth, and sustainable rural and urban development. To encourage and facilitate comprehensive proposals, with a greater likelihood of success, the Department will implement guidelines to assist project proponents. It will focus increasingly on policies to increase public benefits and secure greater contribution investments from its partners throughout the negotiating process.

To meet these challenges, Infrastructure Canada must have the capacity to provide the level of service and expertise required, either internally or through arrangements with other federal government departments. The Department must continue to adapt to meet its evolving responsibilities, by ensuring that it has the necessary management structures and processes in place. Key activities currently underway to ensure the Department is able to deliver on its mandate include an independent operational review of the organization to confirm the appropriateness of its delivery model, and the development of a corporate risk profile to identify key risks for management attention. See Section IV for further details.

Plans and Priorities

Strategic outcomes are the enduring, results-based commitments made by departments to Parliament and all Canadians. Using resources approved by Parliament, Government organizations work to deliver the promised results.

Infrastructure Canada's strategic outcome is:

> To meet the priorities of Canadians for infrastructure in order to contribute to quality of life, a healthy environment, economic growth, rural and urban development, innovation and international trade.

To achieve this, the department has three key priorities for the upcoming planning horizon.

Departmental Priorities for 2005-06

Priority	Type
1 **Advancing the New Deal for Cities and Communities**	New
2 **Managing and leveraging investments to improve the state of sustainable infrastructure**	Ongoing (re-phrased from the RPP 2004-05)
3 **Building, connecting and sharing knowledge**	Ongoing (re-phrased from the RPP 2004-05)

Priority 1 – Advancing The New Deal for Cities and Communities

The New Deal for Cities and Communities is about making communities better places to live. The objectives of the New Deal are to:

- Provide Canada's communities with reliable and predictable long-term funding;
- Provide support for environmentally sustainable municipal infrastructure;
- Help equip communities to develop local solutions for local problems; and
- Give communities a stronger voice in the decisions that affect them.

Making communities better places to live.

The Government is working with provinces, territories and First Nations to share a portion of gas tax revenues with communities of all sizes. To this end, over the coming months, the Department will negotiate with provincial and territorial governments and will continue to meet with municipalities. As confirmed in Budget 2005, federal investments of $2 billion a year when fully implemented will provide a permanent source of new revenue for municipalities, achieving the goal of ensuring funding for communities that is predictable and reliable.

As part of the New Deal, the Government is also committed to giving municipalities a voice in matters that affect them. Already, there are examples of progress in this area:

- A new External Advisory Committee on Cities and Communities, chaired by the former Premier of British Columbia, Mike Harcourt, has been established to ensure that the concerns of communities are heard and addressed on a continuing basis; and
- The Minister of Finance has agreed to consult formally with municipal representatives prior to every federal budget. The first such consultation took place February 2004, and most recently in January 2005.

The New Deal has already provided a rebate for municipalities on the Goods and Services Tax – which translates into a federal investment in communities of some $7 billion over 10 years. Municipalities can invest this money in critical priorities such as roads, transit and clean water.

Investments in Communities
Yearly Gas Tax Allocation

2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	Total
$600M	$600M	$800M	$1B	$2B	$5B

Priority 2 – Managing and Leveraging Investments to Improve the State of Sustainable Infrastructure

Infrastructure Canada aims to ensure the maximum benefits for Canadians by making investments in public infrastructure in a coordinated manner with provincial, territorial and municipal governments, and First Nations. Infrastructure Canada manages four funding programs, each tailored to distinct needs and requirements providing investments in Canada's priority infrastructure needs. *(further details provided in Section II, page 22)*. In Budget 2005, the Government commited to the extension of infrastructure programs and stipulated that these funds are over and above the gas tax commitments.

Two families of funds have been established – strategic infrastructure programs and community-based programs. Strategic programs fund large-scale projects in areas of public infrastructure and community-based programs fund smaller-scale projects with more local impacts in communities. All projects funded through our infrastructure programs involve collaboration with one or more partners from provincial, territorial or local governments, First Nations, or the private sector. And each program supports Government of Canada objectives such as economic development, regional and rural sustainable development, public security, the New Deal for Cities and Communities, and climate change.

Strategic Funds

Strategic infrastructure funds are delivered in collaboration with many federal partners. As the coordinator and funding agent, Infrastructure Canada is responsible for project review, selection and approval, negotiation of the contribution agreement and ongoing monitoring and oversight. Management of the contribution agreements is done in partnership with other federal agencies or departments under the terms of a Memorandum of Understanding. In the upcoming fiscal year, it is expected that MOUs will be signed with six federal delivery partners (Western Economic Diversification Canada, Industry Canada, Canada Economic Development – Quebec, and the Atlantic Canada Opportunities Agency, Indian and Northern Affairs Canada and the Canada Mortgage and Housing Corporation). An MOU is already in place with Transport Canada.

Since the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) and Border Infrastructure Fund (BIF) were established in 2002, projects have been announced in all provinces and territories and project announcements for the remaining uncommitted funds will continue in the coming years. Following project announcements, contribution agreements for these large and complex projects are negotiated and Treasury Board approval is sought. This work will continue as we move forward on this priority.

Community-based Funds

Similar to the strategic funds, the community-based funds are delivered in partnership with five federal departments (Western Economic Diversification Canada, Industry Canada, Canada Economic Development – Quebec, and the Atlantic Canada Opportunities Agency and Indian and Northern Affairs Canada). Bilateral agreements are entered into with each province and territory, and eligible projects are cost-shared three ways with both provincial/territorial and municipal governments. The First Nations communities sign contribution agreements with Indian and Northern Affairs Canada. Infrastructure Canada plays the role of program designer and coordinator for these funding programs. These programs assist smaller communities in addressing their local infrastructure needs.

The Infrastructure Canada Program (ICP), which is nearing completion, has committed virtually all of its funding to over 3,000 projects across Canada. A mid-term evaluation of ICP is planned for this fiscal year and a possible extension of the ICP program beyond 2006-07 is being assessed to allow provinces and territories that have not yet fully allocated their funds to do so, and to provide additional time for uncompleted projects to wrap up.

The new Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), is the successor to the ICP and builds on lessons learned from this program. It is expected that the negotiation and signing of all MRIF federal-provincial/territorial agreements will be completed this year. At this date of writing, six agreements have been signed and some project requests have been approved. In addition, work is underway on developing the terms and conditions for MRIF relating to the First Nations component.

Program Management

To track the enormous number of project requests, financial and other transactions involved in managing the community-based programs, an Internet-enabled database system was developed. This allows local communities to enter their proposals, and to have all stages of evaluation, approval and execution tracked. The application system is a refinement of the award-winning application, Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI), created to manage the ICP program.

SIMSI is being enhanced to meet the performance monitoring requirements of all the Department's funding programs, support the federal infrastructure knowledge base, and create better operations management and investment decision-making tools.

By March 31, 2006, it will manage application registration and assessment, and project approval, for the 14 partners (10 provinces, three territories and Indian and Northern Affairs Canada) participating in the MRIF, and will track progress on the CSIF- and BIF-announced projects.

All negotiated contribution agreements outline how shared objectives will be achieved, and encourage shared efforts to reduce overall costs. Work continues to ensure close coordination among the senior officials representing the federal delivery partners who oversee project management across Canada for Infrastructure Canada, and who advise on methods to best achieve federal goals in working to enhance, improve or build new infrastructure for Canadians.

Priority 3 – Building, Connecting and Sharing Knowledge

Research and other kinds of knowledge are fundamental building blocks for good public policy and decision making. As Infrastructure Canada moves ahead on both advancing the New Deal for Cities and Communities (Priority 1) and managing and leveraging investments in sustainable infrastructure (Priority 2), building, connecting and sharing knowledge about communities and infrastructure is more important than ever.

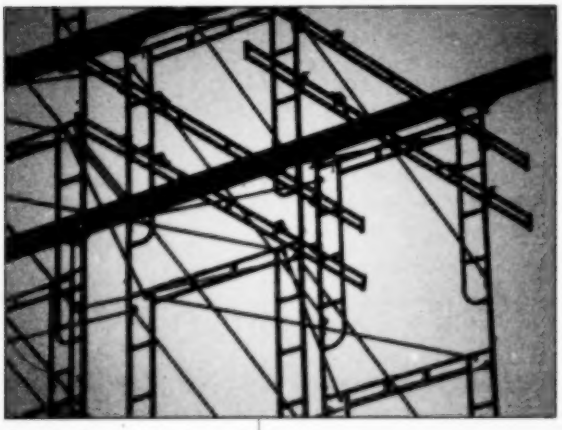

Supporting public policy and decision making.

Building, connecting and sharing knowledge is therefore the third priority for the Department in 2005-06. This priority involves identifying priority areas for research, carrying out a variety of research activities to support policy development, collaborating with those who create and use knowledge about infrastructure and communities to develop more effective ways to share and transfer it and ensure it is available to support policy and decision making and communicating with Canadians about the fundamental role infrastructure plays in their lives and their communities.

Infrastructure Canada has adopted a *Research Strategy* to guide its research activities. The strategy is premised on the idea that evidence-based policy and decision making on infrastructure and communities demands a knowledge base that is more rigorous, more comprehensive and more integrated. It focuses on three objectives:

- Building new knowledge to respond to priority gaps in understanding of public infrastructure issues in Canadian communities;
- Fostering the development of a stronger, better-networked, multi-disciplinary community of researchers and other experts to meet the knowledge needs of policy and decision makers who deal with infrastructure and communities issues; and
- Disseminating and transferring knowledge on these issues among policy and decision makers, experts, practitioners, researchers, communities, non-governmental organizations, industry and the general public.

Infrastructure Canada's research activities are currently concentrated in six priority areas. The Department works closely with research partners from across the federal government and other orders of government, university-based researchers, think thanks, professional associations and others experts in pursuit of its knowledge generation, community-building and knowledge transfer objectives.

In addition to these research activities, Infrastructure Canada is involved in a number of other activities designed to build, connect and share knowledge. SIMSI is an on-line information management tool that provides the backbone technology for the e-management of Canada's long-term infrastructure development. As noted in Priority 2, the system enables provinces, territories and municipalities to apply on-line for project funding, monitor project status and

access benefits and payment information throughout the life of a project. It also allows Canadians to have access to announced Infrastructure Canada-funded projects via the Department's web site.

Infrastructure Canada has introduced a new component under the MRIF (also see Priority 2) to help build knowledge about and encourage the use of integrated asset management in small-scale Canadian municipalities. This will result in municipalities being better equipped to build and maintain a database of infrastructure assets, to link this information to their planning activities and decisions and to share the results with municipal stakeholders and the public.

Relatedly, the National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure is a unique Canadian information resource developed as a result of collaboration between Infrastructure Canada, the Federation of Canadian Municipalities and the National Research Council Canada. The InfraGuide is an on-line compendium of technical best practices for decision making and investment planning and for the construction, maintenance and repair of municipal infrastructure systems. It is facilitating more informed operating practices and strategic investment decision-making for infrastructure projects at every level of government. (**www.infraguide.ca**)

Infrastructure Canada is also continuing its efforts to raise awareness amongst Canadians about infrastructure and communities issues and to communicate to Canadians about the role of Infrastructure Canada and the many ways infrastructure contributes to the economic, social, cultural and environmental well-being of communities across the country.

Within the building, connecting and sharing knowledge priority area, full implementation of the new Research, Knowledge and Outreach funding program is one of the key activities for Infrastructure Canada in 2005-06. The design of the 5-year, $25-million program, approved by Treasury Board in 2004-05, recognizes the fundamental connections between research, outreach, awareness and knowledge. It is a key tool for Infrastructure Canada as it pursues its building, connecting and sharing knowledge priority in the year ahead.

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Detailed Analysis of Program Activities

Infrastructure Canada has the following program activity areas:

Cities and Communities
This Program Activity provides the focal point for work on the Government's cities and communities' agenda, by advising the Minister on urban issues of national importance and providing support to the External Advisory Committee on Cities and Communities.

Infrastructure Programming
This Program Activity consists of providing policy advice, program operations, research and analysis, communications and information systems to support investments in infrastructure and infrastructure-related research projects across Canada through managing and administering core funding programs.

Crown Corporations Portfolio Management
This Program Activity is the focal point for providing support to the Minister in his responsibilities for four specific Crown corporations in the Infrastructure Portfolio.

Departmental Administration
This Program Activity encompasses the Office of the Minister of State, the Office of the Deputy Head, Corporate Services, IM/IT and Legal Services.

The following table shows the Department's Strategic Outcome and the four Program Activities linked to the priorities detailed in this RPP. Details on these Program Activities are provided in the next part of this Section, with information on the Departmental Administration noted in Section IV – Other Items of Interest.

Strategic Outcome	
Meeting the priority needs of Canadians for infrastructure that contributes to quality of life, a healthy environment, economic growth, sustainable rural and urban development, innovation and international trade.	
Program Activities	**Priorities Supported**
Cities and Communities	1 Advancing the New Deal for Cities and Communities
Infrastructure Programming	2 Managing and leveraging investments to improve the state of sustainable infrastructure 3 Building, connecting and sharing knowledge
Crown Corporations Portfolio Management	See Section IV
Departmental Administration	See Section IV

Cities and Communities

Description

This Program Activity contributes to the mandate of the Infrastructure and Communities portfolio by providing leadership and coordination in the development of a New Deal for Cities and Communities. The Cities Secretariat within Infrastructure Canada works to improve policy integration on socio-economic, environmental, infrastructure and cultural issues related to cities and communities. It will also negotiate bilateral agreements with provinces and territories on the federal gas tax transfer.

As the focal point for the Government's cities and communities agenda, it advises and serves the Minister of State (Infrastructure and Communities) and the Prime Minister on cities and communities' issues of national importance, and provides support to the External Advisory Committee on Cities and Communities (refer to side bar page 22).

With $5 billion from the gas tax slated to benefit municipalities over a five-year period starting in 2005, the allocation is based on a per capita distribution, with a targeted allocation for Nunavut, the Northwest Territories, Yukon Territory and Prince Edward Island. This recognizes the need for less-populated jurisdictions to have sufficient funds for significant infrastructure investments, and the increased costs associated with infrastructure in Northern and remote areas.

The allocation benefiting First Nations communities will be delivered in consultation with the Minister of Indian and Northern Affairs and First Nations stakeholders. In addition, bilateral agreements with the territories will include provisions for First Nations in the North.

Funds from the gas tax will be directed at environmentally sustainable municipal infrastructure, such as public transit, water and wastewater systems, community energy systems, solid waste management, rehabilitation of roads and bridges, and for capacity building. These investments will help Canada's cities and communities improve the quality of the environment, through reduced greenhouse gas emissions and cleaner air and water.

Allocation of Gas Tax Funds Over 5 Years (2005-2010)

Provinces, territories and First Nations	Total over five years ($ Millions)	Yearly funding as of year 5
Newfoundland and Labrador	82.3	32.9
Prince Edward Island	37.5	15.0
Nova Scotia	145.2	58.1
New Brunswick	116.1	46.4
Québec	1151.0	460.4
Ontario	1865.5	746.2
Manitoba	167.3	66.9
Saskatchewan	147.7	59.1
Alberta	476.9	190.8
British Columbia	635.6	254.2
Yukon	37.5	15.0
Northwest Territories	37.5	15.0
Nunavut	37.5	15.0
First Nations	62.5	25.0
TOTAL	**5,000.0**	**2,000.0**

The intra-jurisdictional allocation will be determined through bilateral negotiations with the provinces and territories. See page 12 for Yearly Gas Tax Allocation table.

External Advisory Committee on Cities and Communities

The EACCC is an independent committee composed of 14 members drawn from across the country. Its mandate is:

- To develop a long-term vision of the role that cities should play in sustaining Canada's prosperity;
- To advise the Prime Minister and Minister of State (Infrastructure and Communities) on policy proposals generally related to the government's cities and communities' agenda;
- To act as a sounding board on issues related to the New Deal;
- To enhance the Prime Minister's and Minister of State's understanding of cities and community issues by providing regional perspectives; and
- To undertake outreach activities in support of the Prime Minister and Minister of State.

Expected Results

The New Deal for Cities and Communities will result in a long-term vision and concrete action plan that includes measurable results for economic, social, cultural and environmental sustainability, along with associated responsibilities for all orders of government.

Other results that contribute to the sustainability of communities will be identified in partnerships with provinces and territories, and in consultation with municipalities.

Performance Measures

Bilateral agreements with the provinces and territories on the federal gas tax transfer will include a common set of base indicators related to outcomes and outputs, as well as the arrangements for reporting on results to Canadians and residents of the particular jurisdiction. The details will be confirmed during the negotiations.

Infrastructure Programming

This Program Activity includes the four core infrastructure funding programs, as well as the program operations and research, policy and communications activities that support them.

Details on the two main elements of the infrastructure programming activity are detailed on the following pages.

Infrastructure Funds

Description

Two families of funds have been created and will continue to be funded as laid out in Budget 2005. The first family addresses strategic projects of national, inter-provincial or regional significance. The two funds in this family are the $4-billion Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) and the $600-million Border Infrastructure Fund (BIF). Given that these projects will be implemented over a relatively long time frame, the Treasury Board-approved program terms and conditions are in effect until 2013.

The second family of funds addresses community undertakings, most of them on a smaller scale and of local impact. The two funds in this family are often referred to as "community" and are the $2.05-million Infrastructure Canada Program (ICP) and the new $1-billion Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF). The ICP funding is mostly committed and expires at the end of 2006-07. The MRIF program terms and conditions, approved by Treasury Board, are in effect to the end of 2011.

Strategic Infrastructure Funds

The two strategic infrastructure funding programs in the Department include the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) and the Border Infrastructure Fund (BIF).

Canada Strategic Infrastructure Fund

The CSIF is a $4-billion fund directed to projects of major federal and regional significance in areas that are vital to sustaining economic growth and enhancing the quality of life of Canadians. Maximum federal funding is set at 50 percent of total eligible project costs, except for broadband and northern infrastructure projects where funding can go to 75 percent. The CSIF operates under the authority of the *Canada Strategic Infrastructure Fund Act*. (Refer to **http://laws.justice.gc.ca/en/c-10.3/24002.html**). The $4-billion fund is expected to provide federal support to approximately 40 projects.

Policy Leveraging

To achieve the greatest possible benefit for Canadians through CSIF projects, the Department has adopted a policy-leveraging approach that is new to both Infrastructure Canada and the federal government. Examples of this approach are:

- Mass transit projects will be required to explore options for transit demand management strategies as a condition of federal funding;
- Water projects must address the issues of metering and pricing; and
- Any new buildings constructed must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by 25 percent.

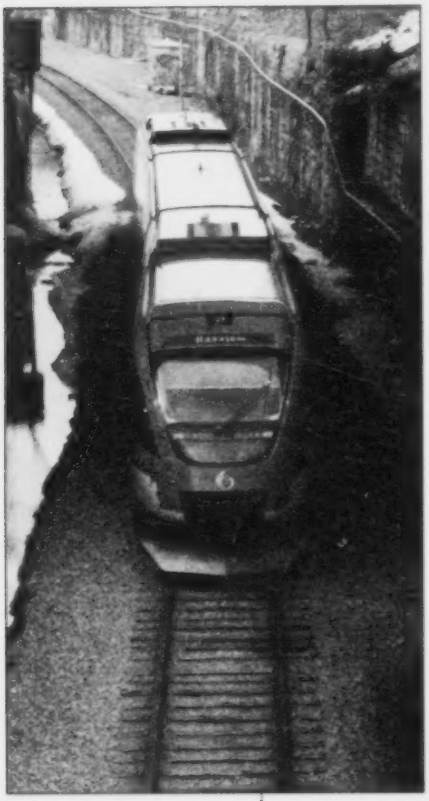

Public transit for clean air and healthy communities.

Budget 2003 committed that 10 percent of total CSIF funding will be allocated to projects identified as federal priority projects. This includes projects such as the Red River Floodway project in Manitoba; transportation infrastructure improvements under the "Corridors for Canada" in the Northwest Territories; the National Satellite Initiative to provide broadband access to Northern and remote communities; and the twinning of the Trans-Canada Highway in Banff National Park in Alberta. Details of these and other announced projects can be found at **http://www.infrastructure.gc.ca/csif/projects/index_e.shtml?menu54**.

Once CSIF proposals have demonstrated they meet project selection requirements, an assessment grid is applied to the proposal to determine additional leveraging benefits. For example, ranking criteria for climate change encourages projects to:

- Maximize greenhouse gases (GHG) mitigation efforts through energy efficiency;
- Minimize GHG emissions in the construction and operation of the project; and
- Employ innovative technologies and practices to minimize GHG emissions.

Ensuring sustainable development is an imperative for all infrastructure projects. Environmental assessments are conducted as an integral component of each CSIF project before Canada's funding is committed.

CSIF's delivery model is based on a partnership arrangement between Infrastructure Canada and departments that have a direct mandate in a given field (e.g. Transport Canada for transportation projects, or Industry Canada for advanced telecommunications) or agencies that have a regional development mandate (e.g. Western Economic Diversification Canada). Memoranda of Understanding are negotiated which clarify accountabilities. The degree of delegation of responsibilities varies depending on the partnership, social or technical complexities, etc.

Border Infrastructure Fund

The BIF is a $600-million fund that targets the six largest surface border crossings between Canada and the United States, as well as some other crossings, by providing funding for investments in physical infrastructure, intelligent transportation system infrastructure, and improved analytical capacity. It was created because Canada's border crossings and highway approaches are vital for economic growth and prosperity. Given that BIF projects will be implemented over a relatively long time frame, the Treasury Board-approved program terms and conditions are in effect until 2013.

Reducing border congestion, improving safety.

The BIF supports key infrastructure initiatives underlined in the Smart Border Action Plan signed by Canada and the United States in December 2001. Refer to **http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/declaration-en.asp** for more information on the Smart Border Declaration.

BIF projects are selected based on the degree to which set criteria are addressed. Examples of these criteria include:

- Reduces congestion;
- Enhances capacity, or safety and security; and
- Builds on financial participation of other public and private sector partners.

The delivery model is similar to CSIF with Transport Canada being the only other federal partner, except for some BIF funding which was transferred to the Canada Border Services Agency for the development of border modelling software.

Community-based Infrastructure Programs

There are currently two community-based infrastructure funding programs in the Department.

Infrastructure Canada Program (ICP)

The $2.05-billion Infrastructure Canada Program (ICP) was created in 2000 to enhance infrastructure in Canada's urban and rural communities, and to improve quality of life through investments that protect the environment and support long-term community and economic growth. To date, virtually all ICP funding has been committed and over 3,000 ICP-funded projects have been announced.

Funding for the ICP was transferred to the five federal delivery partners responsible for program delivery. These partners include Western Economic Diversification Canada (for projects in the Western provinces), Industry Canada (for Ontario projects) Canada Economic Development – Quebec (for Quebec projects), the Atlantic Canada Opportunities Agency (for projects in Atlantic provinces), and Indian and Northern Affairs Canada (for First Nations and the North). Detailed reporting on expenditures is included in the Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports for those organizations.

Partnering for better wastewater treatment in Dieppe, NB.

Consistent with the federal sustainable development objective, green municipal infrastructure is the program's first priority. A minimum of 50 percent of federal expenditures will be devoted to green projects. Examples of eligible projects include:

- Water and wastewater systems;
- Water management;
- Solid waste management and recycling; and
- Capital expenditures to retrofit or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

Other priorities include:

- Local transportation infrastructure (such as urban transit or subway systems);
- Cultural and recreational facilities (such as local museums or art galleries, recreational, multicultural and sports facilities or libraries);

- Tourism infrastructure (such as convention or trade centres);
- Rural and remote telecommunications (such as fibre optic or copper cable, radio or satellite links in rural areas);
- High-speed Internet access (for local public institutions such as schools, museums and libraries, community centres or municipal buildings); and
- Affordable housing (construction of rental housing, including related infrastructure).

This program is scheduled to end in March 2007; however, the Department is examining options to extend it to accommodate provinces and territories that have not fully committed their allocations.

Municipal Rural Infrastructure Program

The new Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) reflects the February 2004 Speech from the Throne underlining the importance of urban and rural growth. It received $1 billion in Budget 2003 for smaller-scale municipal infrastructure projects designed to improve the quality of life and economic opportunities in smaller centres, including a component addressing the infrastructure needs of First Nations' communities. In Budget 2004, the Government of Canada accelerated the funding timeline for the MRIF from the original 10 years to five years, effectively doubling the monies available to Canadian municipalities under this program. Following the Treasury Board's approval of terms and conditions for the program, which provides funds for contributions to the projects and administrative costs, agreements have been signed with six provinces and territories. The remaining jurisdictions are expected to sign agreements during this fiscal year. The new fund will be cost-shared, with the Government of Canada contributing, on average, one-third of projects' eligible costs.

The MRIF will focus on projects that support sustainable development and quality of life, with a minimum 60 percent of expenditures devoted to green projects.

Also new under the MRIF is the Asset Management and Municipal Capacity Building component described under Priority 3 (see page 15).

The $1-billion fund will provide a balanced response to local infrastructure needs in urban and rural Canada to ensure that all Canadians, whether they live in large, small or remote communities, share in the benefits of infrastructure investments.

Expected Results and Performance Monitoring

Through infrastructure programming, Infrastructure Canada works to contribute to the broader horizontal and strategic outcomes of the Government of Canada. Figures 1 and 2 describe how the CSIF and BIF meet these objectives.

Figure 1: CSIF Links to Canada's Performance

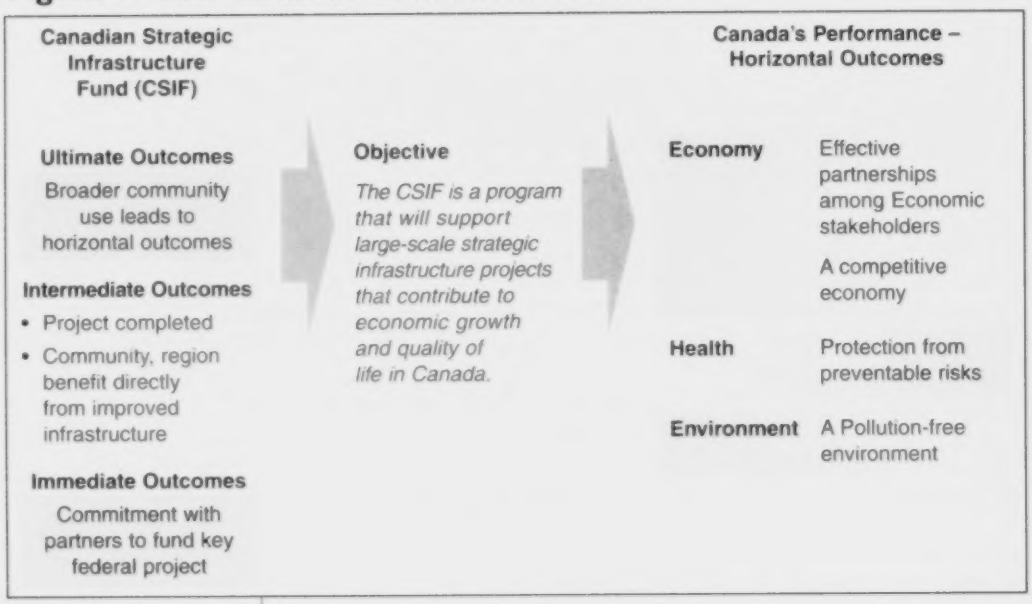
Canadian Strategic Infrastructure Fund (CSIF)
Ultimate Outcomes
Broader community use leads to horizontal outcomes
Intermediate Outcomes
• Project completed
• Community, region benefit directly from improved infrastructure
Immediate Outcomes
Commitment with partners to fund key federal project
Objective
The CSIF is a program that will support large-scale strategic infrastructure projects that contribute to economic growth and quality of life in Canada.
Canada's Performance – Horizontal Outcomes
Economy
Effective partnerships among Economic stakeholders
A competitive economy
Health
Protection from preventable risks
Environment
A Pollution-free environment

Figure 2: BIF Links to Canada's Performance

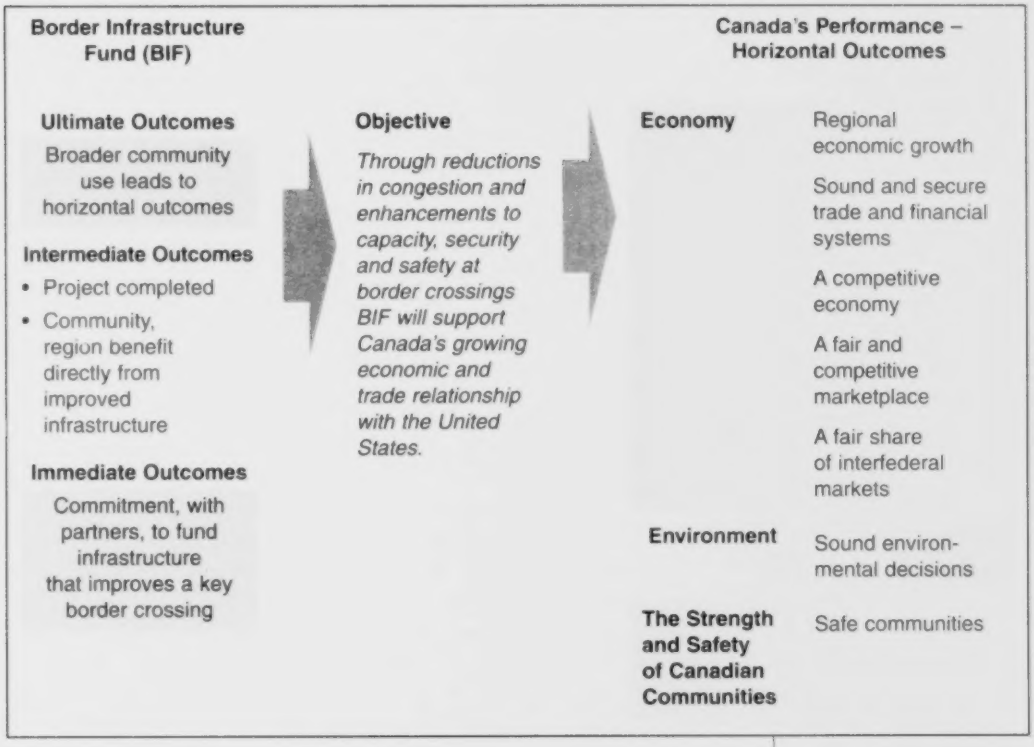
Border Infrastructure Fund (BIF)
Canada's Performance – Horizontal Outcomes
Ultimate Outcomes
Broader community use leads to horizontal outcomes
Intermediate Outcomes
• Project completed
• Community, region benefit directly from improved infrastructure
Immediate Outcomes
Commitment, with partners, to fund infrastructure that improves a key border crossing
Objective
Through reductions in congestion and enhancements to capacity, security and safety at border crossings BIF will support Canada's growing economic and trade relationship with the United States.
Economy
Regional economic growth
Sound and secure trade and financial systems
A competitive economy
A fair and competitive marketplace
A fair share of interfederal markets
Environment
Sound environmental decisions
The Strength and Safety of Canadian Communities
Safe communities

Results-Based Management and Accountability Frameworks (RMAFs) and Risk-Based Audit Frameworks (RBAFs) have been developed for all new infrastructure funding programs (CSIF, BIF, MRIF). These documents define the expected results for each program and propose a suite of performance indicators (see Figure 1 for examples). They also include the government's selection criteria for project-leveraging proposals. Ongoing performance measurement will be used to make the necessary adjustments to the programs, and performance measurement strategies will be reviewed annually. In addition, interim and final evaluations will be scheduled for the CSIF, BIF and MRIF programs to assess their relevance, success and cost-effectiveness.

ICP, an older program nearing completion, operates under a Federal Governance and Accountability Framework which stipulates roles and responsibilities. Audit and program evaluation frameworks establish the element required for due diligence, to monitor the results, and ensure the federal funds were spent properly. Infrastructure Canada will carry out a federal evaluation of the Infrastructure Canada Program in 2005-06, which will provide the MRIF with lessons-learned to take into consideration.

Table 1: Expected Results and Performance Indicators for Infrastructure Programs

Expected Results	Sample Performance Indicators
CSIF • Safer and faster movement of people and goods on Canada's major land transportation routes • Less production of greenhouse gases and airborne pollutants • More effective urban development • Increased economic activity, including tourism **BIF** • More efficient facilities capable of handling greater capacity at major border crossing, helping trucks travel across the busiest Canada-US border points more quickly • Improved Canada-US relations and better movement of goods, contributing to increased trade and production • Improved border crossing, contributing to federal security and increased safety for all Canadians **ICP** • Enhancement of the quality of the environment (water and wastewater management, solid waste management and more efficient energy use) • Support for long-term economic growth (increasing economic opportunity in communities, access to the new economy through improved telecommunications and tourism opportunities) • Improvement of community infrastructure (increasing community safety and access to local recreational facilities, supporting Canadian heritage and culture and the development of minority English and French linguistic communities) • Increased innovation, and use of new approaches and best practices, and the more efficient use of existing infrastructure **MRIF** • Improved and increased stock and better management of core public infrastructure in areas such as water, wastewater, cultural and recreation, which make our communities vibrant and productive places to live and work and raise families • Improved quality of life and economic opportunities for smaller communities and First Nations	**Early indicators of performance** • Number of project announcements • Number of signed contribution agreements • Number of MOUs with other government departments and partners for delivery • Number of Treasury Board submissions **Intermediate indicators of performance** • Collaborative support of other government departments and key partners • Resources levered from partners • Approval of projects • Timely completion of projects • Compliance to scope of project • Effective program and project management, risk management, monitoring and reporting • Effective communications, awareness and understanding • Program and Projects' results and benefits compliance by agreement signatories **Ultimate indicators of performance** • Safe reliable transportation • Sustainable economic development • Sustainable use and quality of water, and efficient wastewater treatment • Safe and efficient borders • Improved innovation and delivery of public services via connectivity • Efficient and sustainable energy systems

Program monitoring is supported by the Department's Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI). SIMSI is an on-line information management tool that provides the backbone technology for the e-management of infrastructure programs. It was originally developed to facilitate the management of shared-cost projects among the three orders of government under the Infrastructure Canada Program. The system now assists the funding programs' management and stakeholders by providing status information, performance monitoring, costs, benefits, timeline tracking and claims processing.

Research, Knowledge and Outreach

Description

Infrastructure Canada's research, knowledge and outreach activities are a key component of the Department's role as a focal point for infrastructure and communities issues. As noted in the priority section, the Department is committed to developing a more rigorous, comprehensive and integrated knowledge base that can lend support to evidence-based policy and decision making on infrastructure and communities, at Infrastructure Canada, within the federal government and in other sectors.

The cornerstone of the Department's research activities is the *Infrastructure Canada Research Strategy*, which focuses on knowledge generation, community-building and knowledge dissemination and transfer objectives:

- **Knowledge generation** – Building new knowledge that responds directly to priority gaps in the understanding of public infrastructure issues in Canadian communities that are key for policy purposes;
- **Community-building** – Fostering the development of a stronger, better-networked, multi-disciplinary community of researchers and other experts committed to meeting the needs of policy and decision makers; and
- **Knowledge dissemination and transfer** – Developing innovative, effective ways to disseminate and communicate knowledge about infrastructure and communities to policy and decision makers, researchers, practitioners, non-governmental organizations, professional associations and the general public.

The Department supports the *Research Strategy* through:

- in-house research in Infrastructure Canada's six current research priority areas (see box page 33);
- an internal Research Advisory Committee with representation from across the Department;

- a formalized research partnership with Statistics Canada;
- project-based collaborations with research institutes, university-based researchers and international organizations such as the OECD in the six priority areas;
- publication of its Research Notes, Research Précis and Research Studies series and the Register of Infrastructure Research in the Federal Government; and
- the Research Gateway, the Department's web-based portal to infrastructure and communities research and researchers (**www.infrastructure.gc.ca/research-recherche/index_e.shtml**).

In addition, the Department chairs and provides leadership for the federal government's first ADM-level Network on Infrastructure Research, as well as its Horizontal Research Roundtable on Infrastructure (HRRI). The latter is a collaboration of over 125 representatives from 24 federal government organizations with interests in infrastructure and communities research. Working groups under the HRRI are currently actively engaged in research in priority areas identified by INFC and endorsed by the ADM Network.

Infrastructure Canada's new 5-year, $25-million Research, Knowledge and Outreach (RKO) funding programme is a significant new tool for enhancing implementation of the *Research Strategy* and achieving closely related departmental objectives pertaining to knowledge, communication and outreach. RKO consists of three components:

- Peer Reviewed Research Studies;
- Financial and Technical Feasibility Studies; and
- Knowledge-building, Awareness and Outreach activities.

The KOA component was announced in December 2004.

In 2005-06, the emphasis of Infrastructure Canada's activities on research, knowledge and outreach will be on:

- ensuring full implementation of the RKO funding programme in accordance with best practice standards;
- further enhancing research support for the New Deal for Cities and Communities; and
- continuing to strengthen research support for Infrastructure Canada's operational decision-making, for instance through action-research.

Infrastructure Canada's Research Priorities

- Communities, cities and public infrastructure;
- The state of infrastructure in Canada;
- The economic, social, cultural and environmental impacts of public infrastructure;
- Financing mechanisms for public infrastructure;
- Technology, innovation and transformative infrastructure; and
- Governance issues related to public infrastructure.

Expected Results

The Department's research, knowledge and outreach activities contribute to departmental priorities by connecting partners and stakeholders in order to build knowledge by recognizing the importance of sharing this knowledge to ensure effective policy and decision making; and by building public support for sustainable infrastructure and communities.

In partnership with the Federation of Canadian Municipalities, the Department contributes to the InfraGuide project. This initiative promotes the development and dissemination of best practices for sustainable municipal infrastructure, and boasts a growing, pan-Canadian network of experts who connect best practices to the needs of municipalities and share this knowledge with the larger municipal community.

Research and outreach activities are designed to ensure that Canada's infrastructure investment decisions and activities, and the New Deal for Cities and Communities, are supported by rigorous, integrated knowledge about infrastructure and communities issues. This will contribute to Infrastructure Canada's horizontal goals and the advancement of federal priorities such as innovation, economic growth, quality of life and environment and sustainable development – as well as supporting the government's broader agenda for research.

Performance Measurement Strategy

Infrastructure Canada's Management Committee receives regular updates on the overall progress being achieved in each of the three areas of the *Research Strategy*. The indicators that are monitored are both quantitative and qualitative, including the number of new Infrastructure Canada research publications, the uptake of Infrastructure Canada research results and other research findings in key policy and decision documents, the level of use of the Research Gateway, the extent to which Infrastructure Canada research expertise is sought and used by external sources and the perceived quality of internal and external knowledge exchange. Specific results, such as the publication of new research findings and the launch of new products for knowledge dissemination are

also regularly posted on the Research Gateway and are thereby communicated to the department, to its research partners and other visitors to the site. These initiatives will continue in 2005-06.

In addition, Infrastructure Canada's plans for 2005-06 include undertaking a more formal review of the results being achieved under its *Research Strategy*. The RMAF developed for RKO will be used as one of the starting points for this work as it provides indicators applicable to the broader array of knowledge generation, community-building and knowledge transfer activities being pursued under the *Research Strategy*. The Department's diverse research partners, the recipients of RKO funding and users of infrastructure and communities research will be closely involved, consistent with best practices for the evaluation of research programs.

RKO performance measurement and evaluation will be carried out in accordance with the developed RMAF.

The Department will continue to monitor dissemination, awareness and outreach activities through media monitoring and some public opinion research to assess the level of knowledge and understanding of infrastructure and communities issues amongst different stakeholders and partners.

Crown Corporations Portfolio Management

Canada Lands Corporation: re-developing surplus federal lands to meet community needs.

Description

Crown corporations are commercial entities that operate at arm's length from government, but with specific public policy mandates and objectives. They are wholly owned by the Crown (the 'sole shareholder') and, pursuant to the *Financial Administration Act* and their enabling legislation, are held accountable to Parliament through the responsible Minister.

The Infrastructure and Communities Portfolio includes four Crown corporations – the **Canada Lands Company Limited**, the **Old Port of Montréal Corporation**, **Parc Downsview Park Inc.**, and **Queens Quay West Land Corporation**. Canada Lands Company CLC Limited operates nationally with a mandate to provide for the orderly disposal of strategic surplus federal properties. The activities of the other three corporations in the portfolio relate to three sites in Toronto and Montréal for which the federal government has specific policy objectives. Together, the four Crown corporations contribute to improving Canadians' quality of life and to the sustainability of Canadian communities.

The Crown Corporation Secretariat is a small group housed in Infrastructure Canada which provides the Minister and Deputy Head with administrative, policy, communications and logistical advice and support on all matters pertaining to these Crown corporations.

It acts as a link between the Crown corporations and the government in helping the corporations fulfill their planning and reporting requirements. The Secretariat also plays an important portfolio management role, helping to ensure that the objectives of the corporations are in keeping with broader departmental and government goals and assisting the Minister in providing strategic direction to them.

Old Port of Montréal.

A key area of activity is the support provided to the Minister on governance and accountability issues in his portfolio. With the renewed focus on openness and transparency in government operations generally, and in Crown corporation specifically, this support function has become even more important. The results of the Treasury Board Secretariat's Crown corporation governance review, which will be released shortly, will include comprehensive recommendations on how to improve the governance and accountability regime for Crown corporations. The Department will work closely with the Minister's Office, and with the corporations, in implementing these recommendations in the Infrastructure and Communities Portfolio.

Expected Results

The Department will continue to support the Minister in his responsibilities for the Crown corporations in his portfolio. It will provide timely and comprehensive advice on Crown corporations' corporate plans, the performance of the corporations, governance issues within the Infrastructure and Communities Portfolio and government-wide, and other policy matters of concern to the corporations.

The Department will also provide advice and information to the Crown corporations concerning their corporate plans, the functioning of government and government processes and requirements for the submission of documents, to ensure that they are able to meet their planning and reporting requirements.

In keeping with current government commitments in the area of governance and appointments in Crown corporations, and in support of effective portfolio management, the Department will monitor governance issues, consulting closely with colleagues

in central agencies to ensure that government directives and policies in this area are understood, communicated to, and implemented within the portfolio. For appointments to the most senior positions in the Crown corporations, the Minister will be provided with the necessary logistical and analytical support to fill positions in a timely manner, and ensure that the evolving Governor-in-Council appointments process is respected.

Performance Measurement Strategy

The Department is not accountable for the results achieved by the corporations in the Infrastructure and Communities Portfolio. Each Crown corporation sets its own objectives, under the strategic direction provided by the Minister, and reports to Parliament, through the responsible Minister, on the financial and operational results it achieves. The department plays a facilitating role and provides advice, both to the corporations and to the Minister, to help them achieve their objectives. The quality of the planning and reporting documents produced by the corporations, and the compliance of these organizations with governance directives, particularly in the area of Governor-in-Council appointments, will serve as an indirect indicator of the department's performance.

A more direct success measure will be the quality and timeliness of the advice provided. As the Deputy Head and the Minister are the principal recipients of this advice, their assessment of the analysis and support provided to them will be the key indicator of the organization's performance.

Section III – Supplementary Information

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-06 Report on Plans and Priorities (RPP) for Infrastructure Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities.*

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
- It is based on the Department's approved accountability structure as reflected in its MRRS;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat in the RPP.

Name: _____

Title: Deputy Head

Organizational Information

Infrastructure Canada and the four Crown corporations report to the Minister of State (Infrastructure and Communities). Infrastructure Canada is a relatively new department that continues to evolve to reflect its expanding mandate associated with its portfolio.

The Department is headed by André Juneau, the Deputy Head, and is supported by Guy Mc Kenzie, who occupies the newly created position of Associate Deputy Head, and three Assistant Deputy Ministers. Guy Bujold is the Senior Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch, Cécile Cléroux is the Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch and Yazmine Laroche, is the Assistant Deputy Minister, Cities Secretariat.

The department's organizational structure and accountabilities by program activities are reflected on next page.

Infrastructure Canada

Minister of State (Infrastructure and Communities)
The Honourable John Ferguson Godfrey

Responsible for Infrastructure Canada. The Crown corporations in the Minister's portfolio are Canada Lands Company, the Old Port of Montréal Corporation, Parc Downsview Park and Queens Quay West Land Corporation.

Deputy Head: André Juneau

Associate Deputy Head: Guy Mc Kenzie

Program Activity 1: Infrastructure Programming	**Program Activity 2: Crown Corporations Portfolio Management**	**Program Activity 3: Cities and Communities**	**Program Activity 4: Departmental Administration**
Assistant Deputy Minister, Programs Operations: Cécile Cléroux Responsible for the Department's intergovernmental operations, issues management, program/project information management, and other program functions. **Senior Assistant Deputy Minister, Policy and Communications: Guy Bujold** Responsible for the Department's policy, research and communications functions.	**Senior Assistant Deputy Minister, Policy and Communications: Guy Bujold** Responsible for the advice and support to the Minister for the four Crown corporations.	**Assistant Deputy Minister, Cities Secretariat: Yazmine Laroche** Responsible for Department's policy, research, communications and outreach efforts in support of the New Deal for Cities and Communities, as well as the provision of secretariat services to the Prime Minister's External Advisory Committee on Cities and Communities.	**Senior Assistant Deputy Minister, Policy and Communications: Guy Bujold** Responsible for corporate services functions, including Finance, Human Resources, Administration, Planning, Internal Audit and Evaluation. **Assistant Deputy Minister, Programs Operations: Cécile Cléroux** Responsible for corporate Information Management/ Information Technology functions. **Others:** Legal Services, provided by the Department of Justice.

Further organization information is detailed on the departmental Organizational Chart below and at **http://www.infrastructure.gc.ca/info/chart_text_e.shtml**.

Infrastructure Canada Organization Chart

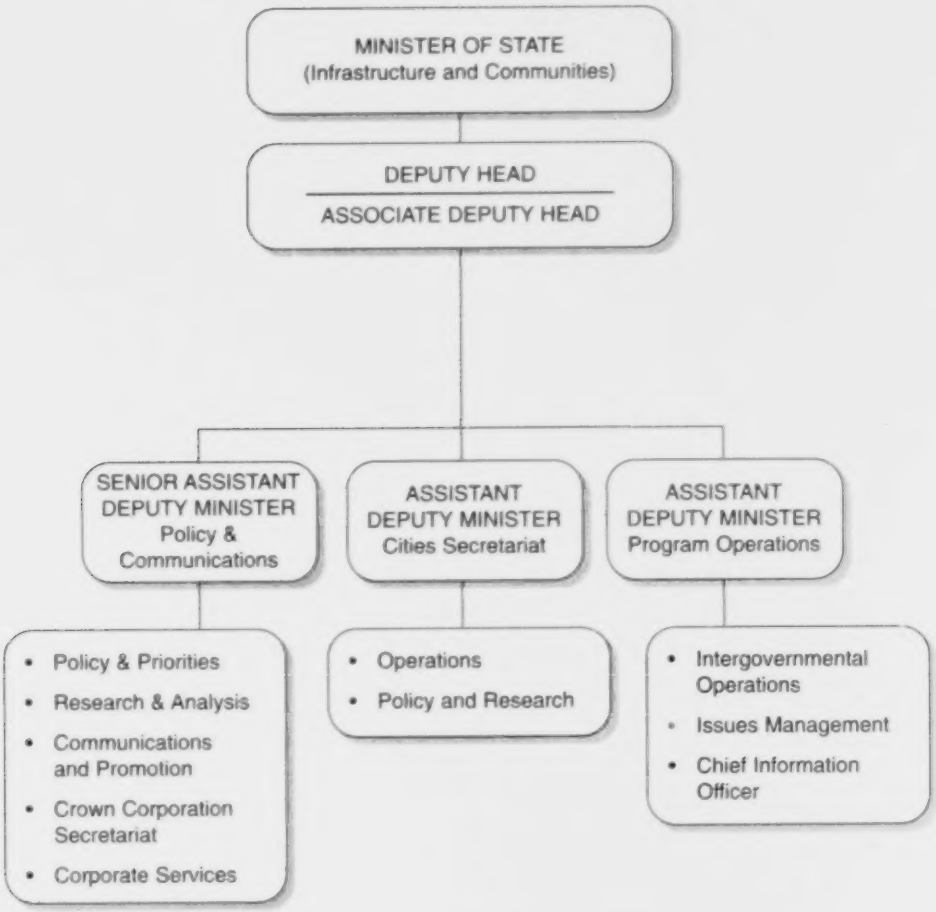

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

($ thousands)	Planned Spending 2004-05	**Planned Spending 2005-06**	Planned Spending 2006-07	Planned Spending 2007-08
Infrastructure Programming	418,298	**782,827**	872,033	870,375
Crown Corporations Portfolio Management	0	**5,407**	1,422	1,422
Departmental Administration	5,807	**5,743**	5,728	0
Total Main Estimates	424,105	**793,977**	879,183	871,797
Adjustments:				
Contributions under the Canada Strategic Infrastructure Fund	46,105	**123,443**	257,297	258,586
Contributions under the Border Infrastructure Fund	4,270	**0**	0	0
Contributions under the Municipal Rural Infrastructure Fund	23,000	**16,000**	19,000	12,000
Contributions under Federal Gas-Tax Sharing	0	**600,000**	600,000	800,000
Contributions to the Federation of Canadian Municipalities	2,246	**0**	0	0
Payments to the Old Port of Montréal Corporation Inc.	16,100	**0**	0	0
Payments to Queens Quay West Land Corporation	4,000	**0**	0	0
Adjustments to the Operating Budget	7,463	**(40)**	0	0
Employee Benefit Plan (EBP)	291	**0**	0	0
Total Adjustments	103,476	739,403	876,297	1,070,586
Net Planned Spending	527,581	**1,533,380**	1,755,480	1,942,383
Plus: Cost of services received without charge	587	**1,033**	759	100
Net Cost of Program	528,168	**1,534,413**	1,756,239	1,942,483
Full Time Equivalents	182	**205**	265	265

Notes:

(1) The items shown under Adjustments in fiscal year 2004-05 are all items that have been included in the Supplementary Estimates 2004-05 for Infrastructure Canada.

(2) The adjustment item Contributions under the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) shown for 2005-06 to 2007-08 is related to funds that were earmarked in Budget 2003 for CSIF and that remain to be drawn down from the Fiscal Framework.

(3) The adjustment item Contributions under the Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) shown for 2005-06 to 2007-08 is comprised of the following two items: the First Nations component of the contribution program and the incremental operating resources for implementing departments and agencies. The Treasury Board submission to seek approval for the First Nations component and incremental operating resources for implementing departments and agencies will likely be submitted in Spring 2005.

(4) The adjustment item Contributions under Federal Gas-Tax Sharing shown for 2005-06 to 2007-08 is related to funds that were earmarked in Budget 2005 for the share of federal gas-tax dedicated to cities and communities to be drawn down from the Fiscal Framework.

(5) When Infrastructure Canada was established in December 2002, the department was given operating funding which sunsets in 2006-07. Infrastructure Canada will return to the Treasury Board for approval of ongoing resources in 2005-06.

Table 2: Program Activities

($ thousands)

2005-06					
Program Activity	**Operating**	**Contributions**	**Total Main Estimates**	**Adjustments (planned spending not in Main Estimates)**	**Total Planned Spending**
Infrastructure Programming	13,708	769,119	**782,827**	739,403	**1,522,230**
Crown Corporations Portfolio Management	5,407	0	**5,407**	0	**5,407**
Departmental Administration	5,743	0	**5,743**	0	**5,743**
Total	**24,858**	**769,119**	**793,977**	**739,403**	**1,533,380**

Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates

($ thousands)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2005-06 Main Estimates	2004-05 Main Estimates
1	Operating expenditures	19,314	15,702
5	Contributions	769,119	406,958
10	Payments to Queens Quay West Land Corporation	4,000	0
(S)	Contributions to employee benefit plans	1,544	1,445
	Total Department	**793,977**	**424,105**

Notes:

(1) Infrastructure Canada's budget for contributions has increased significantly from 2004-05 to 2005-06. This is attributable to the ramp-up of the three programs – the Canada Strategic Infrastructure Fund, the Border Infrastructure Fund, and the Municipal Rural Infrastructure Fund.

(2) The payments to the Queens Quay West Land Corporation resided in the Main Estimates of Transport Canada in 2004-05. Responsibility for this Crown corporation was transferred to Infrastructure Canada in the 2005-06 Main Estimates.

Table 4: Net Cost of Department

($ thousands)

Net Planned Spending	1,533,380
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by PWGSC	415
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	618
2005-06 Net Cost of Program	1,534,413

Table 5: Details on Transfer Payments Programs

Over the next three years, Infrastructure Canada will manage the following transfer payment programs in excess of $5 million:

2005-06 to 2007-08

- Contributions under the Canada Strategic Infrastructure Fund;
- Contributions under the Border Infrastructure Fund; and
- Contributions under the Municipal Rural Infrastructure Fund.

For further information on the above-mentioned transfer payment programs see **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

Table 6: Horizontal Initiatives

The objective of reporting on horizontal initiatives is to provide parliamentarians, the public and Government with an overall picture of public expenditures, plans and priorities for all major horizontal initiatives.

A horizontal initiative is an initiative in which partners, from two or more departments have agreed under a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet, Treasury Board Submission, federal-provincial agreement) to work towards the achievement of shared outcomes. Over the next three years, Infrastructure Canada is the lead in the following horizontal initiatives:

- Canada Strategic Infrastructure Fund;
- Border Infrastructure Fund;
- Infrastructure Canada Program; and
- Municipal Rural Infrastructure Fund.

Further information on the above-mentioned horizontal initiatives see **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

Section IV – Other Items of Interest

Departmental Administration

Description

Departmental administration forms the fourth activity of the Department and comprises the following sub-activities:

- Office of the Minister of State;
- Office of the Deputy Head (including the Associate Deputy Head);
- Corporate Services;
- IM/IT; and
- Legal Services.

The Corporate Services sub-activity is further broken down into:

- Finance;
- Administration;
- Human Resources; and
- Planning, Audit and Evaluation.

Effectively Managing the New Infrastructure and Communities Portfolio

The Minister of State (Infrastructure and Communities) supported by the Deputy Head is responsible for ensuring that government priorities are pursued through the Infrastructure and Communities Portfolio. This portfolio includes responsibilities for:

- The New Deal for Cities and Communities;
- Infrastructure programming and cross-cutting support functions such as policy and communications, research and analysis, information management and program operations; and
- Support to the Minister in his responsibilities for four Crown corporations – the **Canada Lands Company Limited**, the **Old Port of Montréal Corporation**, **Parc Downsview Park Inc.**, and **Queens Quay West Land Corporation**.

Infrastructure Canada is ideally positioned to support the Government of Canada's vision for sustainable communities. Success requires all parts of the Department to recognize the complementary roles they play within the Portfolio, and their respective roles in supporting the Minister in his responsibilities toward Parliament and Canadians.

Effective portfolio management is imperative to maintain an organization that is properly positioned not only to deliver on the department's priorities, but also to help the government achieve its overall strategic objectives.

Management Initiatives

Operational Review and Establishment of Ongoing A-base

During 2004-05, Infrastructure Canada initiated an operational review to ensure its delivery model was appropriate and to determine whether it is structured and resourced optimally to meet its present and future operational challenges. The preliminary findings of this independent review support the current delivery model, and requirement for an appropriate level of resources for control and monitoring as the programs and projects move through their life cycles. It confirmed the strategic choice of Infrastructure Canada in delegating program delivery responsibilities to federal delivery partner when feasible and where expertise resides. Recommendations will be considered by the department in the upcoming fiscal year and the report will be shared with Treasury Board Ministers.

The Department is currently funded from sunsetting program funds and will be seeking the regularization of its operating funding in order to deliver on the mandate given to it.

Human Resources Modernisation Act (PSMA)

The PSMA is a cornerstone piece of legislation for modernizing human resources management in the public service. It was designed so that Canadians could be better served.

The new *Public Service Labour Relations Act* (PSLRA) will come into effect on April 1, 2005. Infrastructure Canada is working with other departments to develop the management framework required to implement the various measures that will come into force.

The *Public Service Employment Act* (PSEA) will come into effect in late December 2005 and work will continue during the first half of the fiscal year to develop the HR Planning Framework and related directives to support the new approach to staffing.

An implementation plan, with a complementary communications element, has been prepared in draft and work will continue throughout fiscal year 2005-06 on the various initiatives to ensure that the Department will meet the implementation deadlines.

Risk Management

Significant work has been undertaken by the Department in the area of risk management. A Corporate Risk Profile (CRP) is being developed to understand better the strategic organizational context within which the organization must manage risk to achieve results, and to determine coordinated measures to mitigate key corporate level strategic risks.

At the operational level, a Risk Profile is also being developed that will present the risks potentially affecting the delivery of programs. This will build upon the existing result-based management and accountability frameworks and risk-based audit frameworks that have been prepared for key programs and initiatives.

The CRP and the program operations-level risk profile will also serve to establish plans for the conduct of internal audits, program evaluations and other program and support activities. Action plans will be established to enhance and strengthen organization-wide management of risk.

Audit and Evaluation

Infrastructure Canada continues its work to establish sound and sustainable audit and evaluation functions. Internal Audit is using a risk-based approach to planning and conducting audits that will provide assurance on the adequacy of integrated risk management practices, management control frameworks and information used for decision making and reporting in the achievement of overall program objectives.

This is complemented by a program monitoring and evaluation function. The program monitoring and evaluation function ensures that the design and maintenance of program and operational control systems are adequate, including whether recipients have complied with the terms and conditions applicable to contributions and the monitoring of audits of contribution recipients.

In 2005-06, Infrastructure Canada will carry out an evaluation of the Infrastructure Canada Program, as well as an evaluation of the contribution to the Federation of Canadian Municipalities for the National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure – Phase II.

A risk-based audit plan for audits to be carried out in 2005-06 will be submitted to the Departmental Audit and Evaluation Committee for its approval.

Accommodation Planning

The growth of the Department through the expansion of its mandate and transfer of responsibilities from other government departments has resulted in a workforce which is dispersed in multiple buildings in the downtown Ottawa core. This results in inefficiencies, and increased costs, and has an impact on employee morale. Infrastructure Canada is working with Public Works and Government Services Canada to develop a plan for the consolidation of its operations at one or two buildings in downtown Ottawa.

Sharing of Corporate Services Functions with Other Departments

When the Department was established in 2002, its corporate support functions adopted the approach of partnering with other government departments, whenever possible, through shared services and systems arrangements. This approach benefits the Department by enabling it to draw on the specialized expertise found in larger departments, and take advantage of the economies of scale not achievable in a small organization. It is very much in line with the current objectives of the Government to move to a greater use of shared services and systems, especially in smaller departments and agencies.

Infrastructure Canada currently has Memoranda of Understanding with other government departments such as Industry Canada and Public Works and Government Services Canada for functions such as:

- Office technology and desktop support;
- Corporate systems' operations and maintenance, including interface to the Receiver General systems;
- Accounting operations, acquisition of goods and contracting for services (entire suite of services, including the public tendering process);
- Employee pay and benefits;
- Telecommunication services; and
- Translation services.

In the longer term, Infrastructure Canada is supportive of the government's shared corporate administrative services initiative and will be proposing that it is among the first wave of departments moved to this model.

Government On-Line

An important aspect of Infrastructure Canada's mandate is the enhancement of the federal infrastructure knowledge base and the creation of better operations' management and investment decision-making tools. SIMSI (Shared Information Management System for Infrastructure) is an on-line information management tool that now provides the backbone technology for the e-management of infrastructure programs. It was originally developed to facilitate the management of shared-cost projects among the three orders of government under the Infrastructure Canada Program, and will soon be available to support the MRIF, CSIF and BtF.

More information is available at **http://www.infrastructure.gc.ca/simsi-spgii/index_e.shtml**.

Management of Government Information (MGI)

As well, an Information Management function will be established for the MRIF, CSIF and BIF to ensure the Department meets its obligations under the MGI policy. The SIMSI will be expanded to support the IM function for the MRIF, CSIF and BIF programs.

Contacts

For more information, visit us at **www.infrastructure.gc.ca** or

Infrastructure Canada
90 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1P 5B4

Telephone: (613) 948-1148
Telephone toll free: 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

BUDGET DES DÉPENSES

Infrastructure Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-115
ISBN 0-660-62743-4

Infrastructure Canada

2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités (RPP)

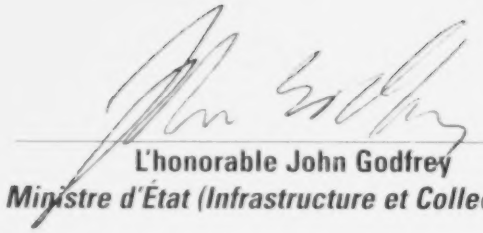

L'honorable John Godfrey
Ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)

Table des matières

Section I – Aperçu 1

Message du ministre 1

Message de l'administrateur général 3

Aperçu ministériel 5

Le contexte opérationnel 7

Aperçu de l'infrastructure publique au Canada 8

Défis auxquels le Ministère est confronté 10

Plans et priorités 11

Priorité 1 – Promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités 11

Priorité 2 – Gérer et obtenir des investissements visant à améliorer l'état de l'infrastructure durable 13

Priorité 3 – Acquérir, connecter et échanger des connaissances 15

Section II – Analyse des activités du programme par résultat stratégique 19

Analyse détaillée des activités du programme 19

Villes et collectivités 20

Programmation de l'infrastructure 22

Fonds d'infrastructure 23

Recherche, connaissance et sensibilisation 31

Gestion du portefeuille des sociétés d'État 34

Section III – Renseignements supplémentaires 37

Déclaration de la direction 37

Renseignements organisationnels 38

Tableaux financiers 41

Section IV – Autres sujets dignes de mention 45

Administration du Ministère 45

Gérer efficacement le nouveau portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités 45

Initiatives de gestion 46

Renseignements 50

Section I – Aperçu

Message du ministre

John Godfrey

Je crois que la qualité de vie au Canada dépend de villes et de collectivités fortes, vivantes et durables. Pour cette raison, j'ai le plaisir de rendre compte des plans et des priorités d'Infrastructure Canada.

Dans la prochaine année, nous miserons sur les étapes importantes que nous avons déjà franchies pour concrétiser l'un des principaux engagements du gouvernement – le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Nous poursuivrons notre approche à long terme afin de définir ce dont le Canada a besoin pour créer des collectivités durables. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les responsabilités propres au gouvernement du Canada à cet égard et nous respecterons la juridiction constitutionnelle des gouvernements provinciaux et territoriaux. En plus de promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, cela signifie poursuivre nos travaux en partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités visant à appuyer les projets d'infrastructure. Cela signifie également intensifier nos efforts d'acquisition, de connexion et d'échange de connaissances sur l'infrastructure et les collectivités.

Chacune de ces initiatives fait partie du Nouveau pacte lui-même et constitue un exemple du nouvel état d'esprit en ce qui concerne la coopération et la coordination intergouvernementales. Le Canada s'élance vers une nouvelle ère de collaboration déterminée et efficace qui répond aux besoins pressants de nos grandes villes et des plus petites collectivités.

Il y a beaucoup de travail à faire, en particulier dans notre nouveau portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités dans lequel nous réunissons trois thèmes différents mais complémentaires. D'abord, une nouvelle vision et un nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Ensuite, un soutien consacré exclusivement à la reconstruction et au renouvellement de notre infrastructure dans tout le pays. Finalement, un accent sur la durabilité qui touche tout ce que nous faisons dans le portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités, ce qui constitue l'élément le plus important.

Le Nouveau pacte reconnaît que les villes et les collectivités ont besoin d'un financement à long terme stable et prévisible. Le Budget de 2005 montre clairement la voie à suivre en confirmant l'engagement du gouvernement à verser 5 milliards de dollars sur 5 ans en revenus sur la taxe sur l'essence, ciblés vers des infrastructures municipales durables du point de vue environnemental. Cette année, 600 millions de dollars vont être versés, atteignant jusqu'à 2 milliards de dollars

durant la cinquième année. De plus, le gouvernement s'est engagé à verser 2 milliards de dollars par année en revenus sur la taxe sur l'essence, pour les années subséquentes, et cela pour une période indéterminée.

Cependant, le Nouveau pacte concerne bien davantage que l'argent. Il vise à élaborer une vision à long terme du rôle que les villes et les collectivités du Canada doivent jouer dans notre prospérité et notre qualité de vie futures. Nos collectivités ne peuvent pas réaliser leur plein potentiel sans certains investissements stratégiques. Nous devons analyser ce que cela englobe et travailler de concert à façonner cette vision. Le Nouveau pacte vise à nous rendre plus coordonnés et stratégiques, à améliorer la collaboration entre toutes les parties intéressées participant aux affaires municipales, aussi bien dans les divers ordres de gouvernement que dans le secteur privé. Il vise à forger des relations et des partenariats innovateurs.

La durabilité est essentielle dans tout cela. Elle commence avec notre climat changeant et exige de relever les défis environnementaux sur les plans personnel, communautaire et national.

Nous comprenons que le terme « durabilité » a une définition large. Il ne s'agit pas seulement des systèmes de transport en commun, d'un meilleur traitement des eaux usées et d'options de recyclage et de compostage efficaces. Il s'agit de la durabilité sociale, économique et culturelle.

Le développement urbain durable est un facteur déterminant dans les travaux des quatre sociétés d'État liées à ce portefeuille (Société immobilière du Canada (SIC) Limitée, Société du Vieux-Port de Montréal, Parc Downsview Park et Queens Quay West Land Corporation). Leurs travaux nous permettent également de promouvoir plus efficacement le programme du gouvernement pour les villes et les collectivités.

Les solutions en matière de durabilité composent un ensemble complet. Notre travail en tant que gouvernement consiste à appuyer les collectivités, petites ou grandes, dans ces efforts. Chaque collectivité a ses propres défis et besoins et nous demeurerons un partenaire actif en encourageant les gouvernements à travailler ensemble pour régler ces situations.

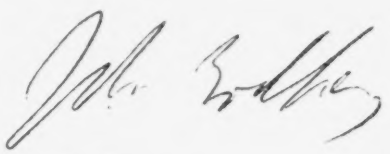

John Godfrey
Ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)

Message de l'administrateur général

En qualité d'administrateur général d'Infrastructure Canada, je suis fier de rendre compte des mesures prises par Infrastructure Canada pour aider à appuyer les principales priorités du gouvernement du Canada, y compris la promotion du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités et l'appui du développement durable dans tout le pays.

André Juneau

Au cours de la dernière année, ce Ministère a continué à évoluer et à mûrir et je suis heureux des importants progrès que nous avons accomplis au cœur de ces changements. Bien sûr, le changement le plus important a été la nomination de l'honorable John Godfrey comme Ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). En plus de nos responsabilités d'infrastructure déjà existantes, nous appuyons maintenant le ministre dans la mise en place des fondements qui permettront de promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Nous apportons également du soutien au Ministre dans ses responsabilités pour les Sociétés d'État de son portefeuille.

Le Ministère demeure résolu à appuyer des collectivités et des infrastructures durables dans tout le Canada afin de garantir la qualité de vie, un environnement sain, une croissance économique, le développement urbain et rural, l'innovation et le commerce international. Cet engagement se reflète dans le présent rapport. Je suis persuadé que les travaux que nous avons accomplis et que les fondations que nous avons jetées nous permettront de mettre en œuvre les priorités décrites dans les pages suivantes.

Nous assurerons le leadership et la coordination dans l'élaboration du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités; nous conseillerons notre ministre et le premier ministre sur les questions d'importance nationale touchant les villes et les collectivités; et nous continuerons de négocier des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires sur le transfert de la taxe fédérale sur l'essence.

Nous continuerons de gérer et d'obtenir des investissements dans l'infrastructure et d'utiliser des mesures constantes du rendement pour apporter les ajustements nécessaires à nos programmes en vue de garantir que nous respectons les objectifs fédéraux. Nous améliorerons également notre outil de gestion de l'information en ligne primé (le SPGII) pour répondre aux exigences en matière de surveillance du rendement de tous nos programmes de financement de l'infrastructure. Cela nous permettra de mieux appuyer la base de connaissances sur l'infrastructure fédérale et de créer de meilleurs outils décisionnels en matière de gestion et d'investissements.

Acquérir, connecter et échanger des connaissances demeure également une priorité importante. À cette fin, nous continuerons d'améliorer notre soutien à la recherche sur le Nouveau pacte grâce à nos propres activités de recherche et à notre réseau grandissant de relations avec des partenaires de recherche gouvernementaux, universitaires et autres au Canada et dans le monde. Notre nouveau Programme de financement pour la recherche, les connaissances et la sensibilisation (RCS) est en cours et sa première composante vise à améliorer la compréhension des questions liées à l'infrastructure publique dans les collectivités de partout au Canada. Au cours de l'année qui commence, nous lancerons les deux autres composantes qui appuient les recherches jugées par les pairs de même que les études de faisabilité technique et financière.

Plus important encore, nous continuerons de miser sur les partenariats importants et couronnés de succès que nous avons forgés avec tous les ordres de gouvernement et avec des groupes privés et sans but lucratif afin de garantir que nos efforts sont complémentaires, sensibles aux besoins locaux et harmonisés avec les objectifs communs.

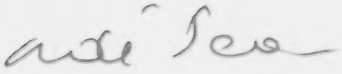

André Juneau
Administrateur général

Aperçu ministériel

La qualité de vie au Canada dépend de la vitalité de ses villes et de ses collectivités. La mission d'Infrastructure Canada est d'aider à bâtir des collectivités canadiennes durables dans lesquelles les Canadiennes et les Canadiens profiteront d'une infrastructure publique de calibre mondial. Le ministère travaille avec ses partenaires clés des secteurs public et privé afin d'investir dans les collectivités et l'infrastructure publique du Canada, de la développer et de la façonner, ce qui offre aux Canadiennes et aux Canadiens des avantages comme une meilleure qualité de vie, des collectivités durables, une croissance économique et un meilleur commerce international.

Infrastructure Canada a été mis sur pied en 2002 pour diriger les initiatives nationales touchant l'infrastructure, y compris les programmes de recherche, de politiques et de financement. À ce jour, les principales activités du Ministère sont le financement de projets stratégiques et communautaires au moyen d'ententes de contribution à coûts partagés avec les provinces, les territoires et d'autres bénéficiaires admissibles.

Au cours de 2003, la responsabilité de quatre sociétés d'État a été transférée du ministre des Transports au ministre d'État (Infrastructure) : la **Société immobilière du Canada Limitée**, la **Société du Vieux-Port de Montréal**, **Parc Downsview Park Inc.**

Appuyer des collectivités saines et pleines de vie.

Collectivités durables profitant d'une infrastructure publique de calibre mondial.

et la **Queens Quay West Land Corporation.** Même si chacune de ces sociétés d'État est différente, elles contribuent toutes à l'engagement fédéral envers les villes et les collectivités. Elles jouent un rôle déterminant dans le développement durable grâce à des activités comme le réaménagement des terres fédérales excédentaires pour répondre aux besoins communautaires, l'aménagement d'espaces verts dans les secteurs urbains et la prestation de soutien aux activités récréatives et culturelles.

Également en décembre 2003, le Secrétariat chargé des villes a été formé au Bureau du Conseil privé afin d'appuyer les travaux sur le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités.

En juillet 2004, le poste de ministre d'État (Infrastructure et Collectivités) a été créé et un portefeuille séparé a été créé pour le Ministère. Le Budget de 2004 engageait le gouvernement du Canada à concrétiser le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités et ce mandat de concrétisation du Nouveau pacte a été transféré du Bureau du Conseil privé au nouveau portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités. Le Nouveau pacte a pour objectifs de faire participer et de consulter les parties intéressées, de continuer à promouvoir les nouveaux partenariats entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et de commencer à offrir un financement à long terme stable et prévisible aux villes et aux collectivités des secteurs urbains et ruraux.

Le Budget de 2005 a confirmé l'allocation annuelle de la taxe sur l'essence pour les cinq prochaines années (voir la page 12) de même que l'engagement du gouvernement envers les villes et les collectivités.

Les dépenses prévues et le nombre approximatif d'équivalents temps plein (taille de l'effectif) d'Infrastructure Canada sont indiqués dans les tableaux suivants.

Coût net du programme (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 534 413 $	1 756 239 $	1 942 483 $

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
205	265	265

Le contexte opérationnel

La qualité et la vivacité des villes et des collectivités canadiennes sont liées à leur mode de vie, leur identité, leur compétitivité et leur bien-être environnemental.

À l'échelle internationale, les villes du Canada font bonne figure. L'enquête *Cost of living* de Mercer Human Resource Consulting classe les villes du Canada parmi les meilleurs cadres de vie au monde. Plusieurs villes canadiennes sont réputées à l'échelle internationale quant aux attributs essentiels qu'elles possèdent et qui contribuent à la force, à la compétitivité et à la viabilité d'un pays, soit : des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, un accès facile aux marchés mondiaux grâce à des systèmes de transport de niveau international, une main-d'œuvre très instruite et diverse, une grande variété d'aménagements culturels et récréatifs, un environnement communautaire sûr et une qualité de vie supérieure.

Toutefois, les villes et les collectivités canadiennes sont confrontées à des défis particuliers ayant une incidence importante sur la qualité de vie et la compétitivité du pays en général. Les Canadiennes et les Canadiens veulent des collectivités offrant un logement abordable, des routes en bon état, le transport en commun, des quartiers sécuritaires et une abondance d'espaces verts. Les plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver) font face à des défis liés à l'installation des immigrants, au logement abordable, à la concentration spatiale de la pauvreté et au transport en commun. Les collectivités plus petites du Canada sont confrontées à des défis différents, dont la conservation des travailleurs compétents qui sont souvent obligés de chercher des possibilités d'emploi ailleurs.

Aucun ordre de gouvernement ne peut régler seul ces problèmes. Puisque les politiques et les programmes du gouvernement du Canada ont une incidence directe et indirecte sur les villes et les collectivités, ce dernier doit travailler avec tous les ordres de gouvernement, les Premières nations et le secteur privé et les organisations à but non lucratif afin de garantir que les efforts déployés sont complémentaires, répondent aux besoins locaux, sont conformes aux objectifs communs, et respectent la juridiction.

Infrastructure publique :

Biens matériels de base qui permettent la prestation des services publics.

Aperçu de l'infrastructure publique au Canada

Le gouvernement du Canada n'est pas propriétaire de la majeure partie de l'infrastructure publique au Canada. Le gouvernement fédéral travaille avec d'autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé pour garantir que les besoins du Canada en matière d'infrastructure sont comblés de façon coordonnée. En plus de partager leurs ressources, ils partagent leurs connaissances sur les besoins locaux, les priorités, les parties intéressées et les circonstances.

Les investissements fédéraux dans l'infrastructure ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. Depuis 1993, le gouvernement fédéral a engagé plus de 12 milliards de dollars, ce qui devrait mener à un investissement total dans l'infrastructure par tous les partenaires dépassant 30 milliards de dollars. Infrastructure Canada gère 7,6 milliards de dollars sur ces 12 milliards de dollars et supervise quatre programmes de contribution visant les investissements stratégiques à grande échelle aussi bien que les projets communautaires plus petits. Chaque programme de contribution est régi par un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et un cadre de vérification axé sur les résultats (CVAR) pour garantir qu'il produit des résultats et optimise les ressources.

Le tableau suivant résume la participation fédérale aux initiatives touchant l'infrastructure, y compris celles menées par d'autres ministères et des sociétés d'État :

Tableau 1 : Programmes fédéraux touchant l'infrastructure

	Organisme en charge	Programme	Financement fédéral	Période de financement
Avant 2000	Ancien bureau national de l'Infrastructure (Secrétariat du Conseil du Trésor)	Programme Travaux d'infrastructure Canada	2,43 milliards $	1994-1999
Budget de 2000	Infrastructure Canada	Programme infrastructures Canada (PIC) – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/icp/index_f.shtml?menu6**	2,05 milliards $	2000-2007
Budget de 2001 (2 milliards $) et Budget de 2003 (2 milliards $)	Infrastructure Canada	Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/csif/index_f.shtml?menu5**	4 milliards $	2003-2013

	Organisme en charge	Programme	Financement fédéral	Période de financement
Budget de 2001	Infrastructure Canada	Fonds sur l'infrastructure frontalière – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/bif/index_f.shtml?menu4**	600 millions $	2003-2013
Budget de 2003 et Budget de 2004	Infrastructure Canada	Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – **http://www.infrastructurecanada.gc.ca/mrif/index_f.shtml?menuD**	1 milliard $	2004-2011
Budget de 2001	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies – **http://www.agr.gc.ca/pfra/pgrp_f.htm**	175 millions $	2001-2006
Budget de 2001	Patrimoine canadien	Programme Espaces culturels Canada – **http://www.pch.gc.ca/progs/ecc-csp/index_f.cfm**	80 millions $	2001-2006
Budget de 2001	Environnement Canada / Ressources naturelles Canada	Fonds municipaux verts de la Fédération canadienne des municipalités – **http://kn.fcm.ca/ev.php?URL_ID=2825&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1043178382**	250 millions $	2000-
Budget de 2001	Transports Canada	Programme stratégique d'infrastructure routière – **http://www.tc.gc.ca/SHIP/menu.htm**	600 millions $	2002-2007
Budget de 2001 (680 millions $) et Budget de 2003 (320 millions $)	Société canadienne d'hypothèque et de logement	Programme de logement abordable – **http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/imquaf/afho/afho_021.cfm**	1 milliard $	2002-2008
Budget de 2003	Société canadienne d'hypothèque et de logement	Programmes d'aide à la rénovation et à l'adaptation* – **http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/burema/readaspr/index.cfm** *complètent des programmes existants	256 millions $	2003-2005
Budget de 2003	Affaires indiennes et du Nord Canada	Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations – **http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/m-a2003/02304bka_f.html**	600 millions $	2003-2008
Budget de 2005	Infrastructure Canada	Transfert de la taxe sur l'essence pour des infrastructures municipales durables au point de vue environnemental – **http://www.infrastructure.gc.ca/ndcc/funding_f.shtml**	5 milliards $	2005-2010

Défis auxquels le Ministère est confronté

La coordination et la gestion de programmes appuyant le programme des villes et des collectivités et l'infrastructure publique comportent des défis. L'un de ces défis est d'équilibrer les priorités de financement entre de nombreux partenaires différents ayant des besoins variés. Le Ministère doit cerner les priorités de financement dans un environnement complexe en tenant compte des besoins concurrents et des objectifs à long terme du gouvernement.

La réalisation des objectifs ministériels par Infrastructure Canada dépendra en grande partie du maintien et de l'amélioration de partenariats coopératifs bien établis entre diverses parties intéressées. L'établissement de relations durables axées sur des valeurs communes, la confiance et des communications ouvertes est une entreprise de longue durée.

Du point de vue constitutionnel, les municipalités relèvent de la compétence provinciale. Le respect de cette compétence est un principe central du Nouveau pacte. Les enjeux complexes qui se jouent dans nos villes et nos collectivités exigent une approche coordonnée si l'on désire trouver des solutions réalisables. Une approche en partenariat est essentielle et les approches doivent être adaptées à la situation de collectivités différentes : urbaines et rurales, grosses et petites.

Le Ministère travaille à déterminer et à prioriser les projets à financer en fonction des avantages qu'ils apportent aux Canadiennes et aux Canadiens, en tenant compte des thèmes principaux du gouvernement du Canada, soit un environnement sain, la croissance économique et le développement urbain et rural durable. Le Ministère mettra en œuvre des lignes directrices à l'intention des promoteurs des projets afin d'encourager et de faciliter la présentation de propositions complètes ayant davantage de chances de réussite. Le Ministère se concentrera de plus en plus sur des politiques visant à accroître les avantages pour le public et à obtenir des investissements de contribution plus importants de la part de ses partenaires tout au long du processus de négociation.

Afin de relever ces défis, Infrastructure Canada doit avoir la capacité de fournir le niveau de service et d'expertise nécessaire à l'interne ou par des ententes avec d'autres ministères fédéraux. Le Ministère doit continuer de s'adapter pour remplir ses responsabilités changeantes en s'assurant qu'il possède les structures et les processus de gestion nécessaires. Parmi les principales activités actuellement en cours pour garantir que le Ministère est en mesure de réaliser son mandat, citons un examen opérationnel indépendant de l'organisation pour confirmer que son modèle de prestation est approprié et l'élaboration d'un profil de risque ministériel afin de cerner les principaux risques à porter à l'attention de la direction. Veuillez consulter la section IV pour obtenir de plus amples détails.

Plans et priorités

Les résultats stratégiques sont les engagements durables et fondés sur les résultats pris par les ministères envers le Parlement et tous les Canadiens. En utilisant les ressources approuvées par le Parlement, les organismes gouvernementaux travaillent en vue d'atteindre les résultats promis.

Le résultat stratégique d'Infrastructure Canada est le suivant :

> Répondre aux priorités des Canadiennes et des Canadiens en matière d'infrastructure afin de contribuer à la qualité de vie, au bien-être environnemental, à la croissance économique, au développement rural et urbain, à l'innovation et au commerce international.

Pour y parvenir, le Ministère a trois priorités principales pour le prochain horizon de planification.

Priorités ministérielles pour 2005-2006

Priorité	Type
1 **Promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités**	Nouvelle
2 **Gérer et obtenir des investissements visant à améliorer l'état de l'infrastructure durable**	Permanente (reformulée d'après le RPP 2004-2005)
3 **Acquérir, connecter et échanger des connaissances**	Permanente (reformulée d'après le RPP 2004-2005)

Priorité 1 – Promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités

Le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités vise à faire des collectivités de meilleurs endroits où vivre. Les objectifs du Nouveau pacte sont les suivants :

- Fournir aux collectivités du Canada un financement à long terme fiable et prévisible;
- Fournir un soutien aux infrastructures municipales durables du point de vue environnemental;
- Aider à équiper les collectivités en vue de trouver des solutions locales aux problèmes locaux;
- Donner aux collectivités une voix plus forte dans les décisions qui les touchent.

Améliorer la qualité de vie au sein des collectivités.

Le gouvernement travaille avec les provinces, les territoires et les Premières nations pour partager une portion des recettes de la taxe sur l'essence avec les collectivités de toutes tailles. À cette fin, le Ministère négociera avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et continuera de rencontrer les municipalités au cours des mois à venir. Comme l'a confirmé le Budget de 2005, cet investissement fédéral de 2 milliards de dollars par an, une fois pleinement mis en œuvre constituera, une source permanente de nouvelles recettes pour les municipalités, réalisant l'objectif consistant à garantir aux collectivités un financement prévisible et fiable.

Dans le cadre du Nouveau pacte, le gouvernement est également résolu à permettre aux municipalités de s'exprimer sur les questions qui les touchent. Il y a déjà des exemples de progrès dans ce domaine :

- Un nouveau Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités, présidé par l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a été formé pour garantir que les préoccupations des collectivités sont entendues et abordées en permanence;
- Le ministre des Finances a accepté de consulter officiellement les représentants municipaux avant chaque budget fédéral. La première de ces consultations a eu lieu en février 2004 et la plus récente date de janvier 2005.

Le Nouveau pacte a déjà offert aux municipalités une remise sur la Taxe sur les produits et services – ce qui se traduit par un investissement fédéral dans les collectivités de quelque 7 milliards de dollars sur 10 ans. Les municipalités peuvent investir cet argent dans des priorités critiques comme les routes, le transport en commun et l'eau propre.

Investissements dans les collectivités : allocation annuelle de la taxe sur l'essence

2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
600 millions $	600 millions $	800 millions $	1 milliard $	2 milliards $	5 milliards $

Priorité 2 – Gérer et obtenir des investissements visant à améliorer l'état de l'infrastructure durable

Infrastructure Canada vise à fournir des avantages maximums aux Canadiennes et aux Canadiens en investissant dans l'infrastructure publique de façon coordonnée avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et les Premières nations. Infrastructure Canada gère quatre programmes de financement, chacun étant adapté à des exigences et des besoins distincts et offrant des investissements dans les besoins prioritaires du Canada en matière d'infrastructure (*vous trouverez de plus amples détails à la section II, page 22*). Dans le Budget de 2005, le gouvernement s'est engagé à prolonger les programmes d'infrastructure et a affirmé que ces fonds s'ajoutaient aux engagements relatifs à la taxe sur l'essence.

Deux familles de fonds ont été créées – les programmes d'infrastructure stratégique et les programmes communautaires. Les programmes stratégiques financent des projets de grande envergure dans des domaines liés à l'infrastructure publique et les programmes communautaires financent des projets de moindre envergure ayant une incidence plus locale sur les collectivités. Tous les projets financés par nos programmes d'infrastructure exigent la collaboration avec un ou plusieurs partenaires des gouvernements provinciaux, territoriaux ou locaux, des Premières nations ou du secteur privé. Chaque programme appuie également les objectifs du gouvernement du Canada comme le développement économique, le développement régional et rural durable, la sécurité publique, le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités et les changements climatiques.

Fonds stratégiques

Les fonds pour l'infrastructure stratégique sont fournis en collaboration avec beaucoup de partenaires fédéraux. En qualité d'agent de coordination et de financement, Infrastructure Canada est responsable de l'examen, de la sélection et de l'approbation des projets, de la négociation de l'entente de contribution ainsi que de la surveillance et de la supervision constantes. La gestion des ententes de contribution est effectuée en partenariat avec d'autres organismes ou ministères fédéraux selon les modalités d'un protocole d'entente. Au cours de l'exercice financier à venir, on s'attend à signer des PE avec six partenaires d'exécution fédéraux (Développement économique de l'Ouest Canada, Industrie Canada, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et Agence de promotion économique du Canada atlantique, Affaires indiennes et du Nord Canada de même que la Société canadienne d'hypothèque et de logement). Un PE est déjà en vigueur avec Transports Canada.

Depuis que le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) ont été mis sur pied en 2002, des projets ont été annoncés dans toutes les provinces et tous les territoires et l'annonce des projets pour les fonds non engagés restants se poursuivra au cours des années à venir. Après l'annonce du projet, on négocie des ententes de contribution pour ces gros projets complexes et on demande l'approbation du Conseil du Trésor. Ces travaux se poursuivront à mesure que nous progressons dans la réalisation de cette priorité.

Fonds communautaires

Comme les fonds stratégiques, les fonds communautaires sont fournis en partenariat avec cinq ministères fédéraux (Développement économique de l'Ouest Canada, Industrie Canada, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et Agence de promotion économique du Canada atlantique, de même qu'Affaires indiennes et du Nord Canada). Des ententes bilatérales sont conclues avec chaque province et territoire et les projets admissibles voient leurs coûts partagés en trois avec le gouvernement provincial ou territorial et le gouvernement municipal. Les communautés des Premières nations signent des ententes de contribution avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Infrastructure Canada joue le rôle de concepteur et de coordonnateur de ces programmes de financement. Ces programmes aident les collectivités plus petites à combler leurs besoins locaux en matière d'infrastructure.

Le Programme Infrastructures Canada (PIC), qui touche à sa fin, a engagé la quasi-totalité de ses fonds dans plus de 3 000 projets de partout au Canada. Une évaluation à mi-mandat du PIC est prévue pour cet exercice financier et on évalue la possibilité de prolonger le programme PIC au-delà de 2006-2007 afin de permettre aux provinces et territoires qui n'ont pas encore alloué la totalité de leurs fonds de le faire et de donner du temps supplémentaire pour mener à terme les projets inachevés.

Le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) succède au PIC et tire profit des leçons apprises dans le cadre de ce programme. On s'attend à terminer la négociation et la signature de toutes les ententes fédérales-provinciales-territoriales du FIMR cette année. Au moment d'aller sous presse, six ententes ont été signées et certaines demandes de projet ont été approuvées. En outre, des travaux sont en cours sur l'élaboration des modalités du FIMR en ce qui concerne la composante des Premières nations.

Gestion de programme

Afin d'assurer le suivi du nombre énorme de demandes de projets et de transactions financières et autres qu'exige la gestion des programmes communautaires, on a mis au point un système de base de données sur Internet. Ce système permet aux collectivités locales d'entrer leurs propositions et de suivre toutes les étapes d'évaluation, d'approbation et d'exécution. Le système d'application est une version raffinée de l'application primée Système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII), créée pour gérer le programme PIC.

Le SPGII est amélioré de façon à répondre aux exigences de surveillance du rendement de tous les programmes de financement du Ministère, à appuyer la base de connaissances sur l'infrastructure fédérale et à créer de meilleurs outils de gestion des opérations et de prise de décisions en matière d'investissement.

D'ici le 31 mars 2006, il gèrera l'inscription et l'évaluation des demandes et l'approbation des projets pour les 14 partenaires (10 provinces, trois territoires et Affaires indiennes et du Nord Canada) participant au FIMR et il suivra la progression des projets annoncés pour le FCIS et le FIF.

Toutes les ententes de contribution négociées décrivent comment les objectifs communs seront réalisés et encouragent les efforts partagés de réduction des coûts généraux. Les travaux se poursuivent afin de garantir une étroite coordination entre les hauts fonctionnaires représentant les partenaires d'exécution fédéraux qui supervisent la gestion des projets partout au Canada pour Infrastructure Canada et qui formulent des conseils sur les meilleures méthodes pour concrétiser les buts fédéraux en travaillant à l'amélioration ou à la création de nouvelles infrastructures pour les Canadiennes et les Canadiens.

Priorité 3 – Acquérir, connecter et échanger des connaissances

La recherche et d'autres types de connaissances sont des composants de base essentiels à la formulation de bonnes politiques et décisions publiques. Alors qu'Infrastructure Canada s'affaire à la fois à la concrétisation du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités (priorité 1) et à la gestion et l'obtention d'investissements en infrastructures durables (priorité 2), il devient plus important que jamais d'acquérir, de connecter et d'échanger des connaissances sur les collectivités et l'infrastructure.

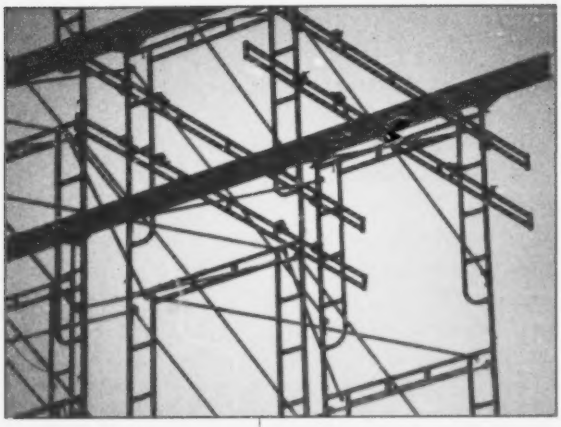

Appuyer l'élaboration de politiques publiques et la prise de décisions.

Acquérir, connecter et échanger des connaissances constitue donc la troisième priorité du Ministère en 2005-2006. Cette priorité exige la détermination des domaines de recherche prioritaires, l'exécution de diverses activités de recherche visant à appuyer la formulation de politiques, la collaboration avec les personnes qui créent et utilisent les connaissances sur l'infrastructure et les collectivités afin de trouver des façons plus efficaces de les échanger et de les transférer et de garantir qu'elles sont disponibles pour appuyer la formulation de politiques et la prise de décisions de même que la communication avec les Canadiennes et les Canadiens au sujet du rôle fondamental que joue l'infrastructure dans leur vie et leur collectivité.

Infrastructure Canada a adopté une *Stratégie de recherche* pour orienter ses activités de recherche. La Stratégie repose sur l'idée que les politiques et les décisions axées sur des preuves concernant l'infrastructure et les collectivités exigent une base de connaissances plus complète, plus rigoureuse et plus intégrée. Elle se concentre sur trois objectifs :

- acquérir de nouvelles connaissances pour combler les lacunes dans la compréhension des questions touchant l'infrastructure publique dans les collectivités canadiennes;
- favoriser l'élaboration d'une communauté pluridisciplinaire de chercheurs et d'autres experts plus solide et mieux connectés afin de répondre aux besoins en matière de connaissances des décideurs et décisionnaires qui traitent des questions relatives à l'infrastructure et aux collectivités;
- diffuser et transférer des connaissances sur ces sujets parmi les décideurs et décisionnaires, les experts, les spécialistes, les chercheurs, les collectivités, les organismes non gouvernementaux, l'industrie et le grand public.

Les activités de recherche d'Infrastructure Canada se concentrent actuellement sur six domaines prioritaires. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec des partenaires de recherche dans tout le gouvernement fédéral et dans d'autres ordres de gouvernement, des chercheurs universitaires, des laboratoires de pensée, des associations professionnelles et d'autres experts pour concrétiser ses objectifs en matière de génération de connaissances, de développement de la conscience communautaire et de transfert des connaissances.

En plus de ces activités de recherche, Infrastructure Canada participe à de nombreuses autres activités conçues pour acquérir, connecter et échanger des connaissances. Le Système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII) du Ministère est un outil en ligne de gestion de l'information qui offre la technologie de base permettant la gestion électronique du développement à long terme de l'infrastructure du Canada. Comme on l'a indiqué dans la priorité 2, le système permet aux provinces, aux territoires et aux municipalités de demander le financement d'un projet en ligne, de surveiller l'état du projet et de consulter les renseignements relatifs aux prestations et aux paiements pendant toute la durée du projet. Il permet également aux Canadiennes et aux Canadiens d'accéder via le site Web du Ministère aux projets dont le financement par Infrastructure Canada a été annoncé.

Infrastructure Canada a ajouté une nouvelle composante au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale du Ministère (voir également la priorité 2) pour aider à l'acquisition de connaissances sur la gestion intégrée des biens et à encourager son utilisation dans les petites collectivités canadiennes. Cela se traduira par des municipalités mieux équipées pour acquérir et entretenir une base de données sur les infrastructures, pour lier ces renseignements à leurs activités et leurs décisions de planification et pour échanger les résultats avec les parties intéressées municipales et le public.

Dans le même ordre d'idées, le Guide national pour des infrastructures municipales durables est une ressource d'information canadienne unique dont la création découle de la collaboration entre Infrastructure Canada, la Fédération canadienne des municipalités et le Conseil national de recherches du Canada. L'InfraGuide est un recueil en ligne de pratiques exemplaires techniques de prise de décisions, de planification des investissements et de construction, d'entretien et de réparation de systèmes d'infrastructure municipale. Il facilite la prise de décisions plus éclairées en matière de pratiques opérationnelles et d'investissements stratégiques concernant des projets d'infrastructure pour tous les ordres de gouvernement (**www.infraguide.ca**).

Infrastructure Canada poursuit également ses efforts de sensibilisation des Canadiennes et des Canadiens aux questions relatives à l'infrastructure et aux collectivités et de communication avec les Canadiennes et les Canadiens au sujet du rôle d'Infrastructure Canada et des nombreuses façons dont l'infrastructure contribue au bien-être économique, social, culturel et environnemental des collectivités de tout le pays.

Dans le domaine de l'acquisition, de la connexion et de l'échange de connaissances, la pleine mise en œuvre du nouveau programme de financement pour la recherche, les connaissances et la sensibilisation est l'une des principales activités d'Infrastructure Canada en 2005-2006. La conception de ce programme de 25 millions de dollars sur cinq ans, approuvé par le Conseil du Trésor en 2004-2005, reconnaît le lien fondamental entre la recherche, la communication et la sensibilisation et les connaissances. Il s'agit d'un outil important pour Infrastructure Canada puisqu'il concrétisera sa priorité en matière d'acquisition, de connexion et d'échange de connaissances au cours de l'année à venir.

Section II – Analyse des activités du programme par résultat stratégique

Analyse détaillée des activités du programme

Infrastructure Canada a les secteurs d'activité de programme suivants :

Villes et collectivités
Cette activité du programme constitue le centre de liaison pour les travaux relatifs au programme gouvernemental pour les villes et les collectivités en informant le ministre des questions urbaines d'importance nationale et en offrant un soutien au Comité consultatifs externe sur les villes et les collectivités.

Programmation de l'infrastructure
Cette activité du programme consiste à fournir des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse sur les opérations des programmes ainsi que des systèmes de communication et d'information afin d'appuyer les investissements dans l'infrastructure et dans les projets de recherche connexes de partout au Canada par la gestion et l'administration des programmes de financement de base.

Gestion du portefeuille des sociétés d'État
Cette activité du programme constitue le centre de liaison pour offrir un soutien au ministre dans ses responsabilités relatives à quatre sociétés d'État précises dans le portefeuille de l'Infrastructure.

Administration du Ministère
Cette activité du programme englobe le Cabinet du ministre d'État, le Bureau du sous-ministre, les Services ministériels, la GI/TI et les Services juridiques.

Le tableau suivant montre le résultat stratégique du Ministère et les quatre activités du programme liées aux priorités détaillées dans le présent RPP. Des détails sur ces programmes sont fournis dans la partie suivante de cette section alors que les renseignements sur l'administration du Ministère sont indiqués à la section IV – Autres sujets dignes de mention.

Résultat stratégique	
Répondre aux besoins prioritaires des Canadiennes et des Canadiens concernant une infrastructure qui contribue à la qualité de vie, au bien-être environnemental, à la croissance économique, au développement rural et urbain durable, à l'innovation et au commerce international.	
Activités du programme	**Priorités appuyées**
Villes et collectivités	1 Promouvoir le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités
Programmation de l'infrastructure	2 Gérer et obtenir des investissements visant à améliorer l'état de l'infrastructure durable 3 Acquérir, connecter et échanger des connaissances
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	Voir la section IV
Administration du Ministère	Voir la section IV

Villes et collectivités

Description

Cette activité du programme contribue à la réalisation du mandat du portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités en fournissant un leadership et en assurant la coordination de l'élaboration d'un Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Le Secrétariat des villes d'Infrastructure Canada travaille à améliorer l'intégration des politiques en ce qui concerne les questions socio-économiques, environnementales et culturelles et les questions liées à l'infrastructure touchant les villes et les collectivités. Il négociera également les ententes bilatérales avec les provinces et les territoires au sujet du transfert de la taxe sur l'essence.

Centre de liaison du programme gouvernemental des villes et des collectivités, le Secrétariat des villes offre des services et des conseils au ministre d'État de l'Infrastructure et des Collectivités et au premier ministre sur les questions d'importance nationale touchant les villes et les collectivités et offre un soutien au Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités (reportez-vous à l'encadré en page 22).

Les municipalités profiteront de 5 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence sur une période de cinq ans débutant en 2005. L'allocation est répartie en fonction de la population, sauf pour le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et l'Île-du-prince-Édouard, qui bénéficient d'allocations ciblées. Cette répartition reconnaît que les juridictions moins peuplées ont besoin de fonds suffisants pour effectuer des investissements importants dans l'infrastructure et que l'infrastructure coûte plus cher dans le Nord et les régions éloignées.

L'allocation revenant aux communautés des Premières nations sera répartie en consultation avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada et les intervenants des Premières nations. En outre, des ententes bilatérales avec les territoires comprendront des dispositions relatives aux Premières nations dans le Nord.

Les fonds de la taxe sur l'essence seront consacrés aux travaux d'infrastructure municipale durables du point de vue environnemental, par exemple le transport en commun, les réseaux d'aqueducs et d'égouts, les systèmes énergétiques communautaires, la gestion des déchets solides, la réhabilitation des routes et des ponts et le renforcement de la capacité. Ces investissements aideront les villes et les collectivités du Canada à améliorer la qualité de l'environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et par un air et une eau plus propres.

Allocation des fonds de la taxe sur l'essence sur 5 ans (2005 à 2010)

Provinces, territoires et Premières nations	Total sur cinq ans (en millions $)	Financement annuel la cinquième année
Terre-Neuve et Labrador	82,3	32,9
Île-du-prince-Édouard	37,5	15,0
Nouvelle-Écosse	145,2	58,1
Nouveau-Brunswick	116,1	46,4
Québec	1 151,0	460,4
Ontario	1 865,5	746,2
Manitoba	167,3	66,9
Saskatchewan	147,7	59,1
Alberta	476,9	190,8
Colombie-Britannique	635,6	254,2
Yukon	37,5	15,0
Territoires du Nord-Ouest	37,5	15,0
Nunavut	37,5	15,0
Premières nations	62,5	25,0
TOTAL	**5 000,0**	**2 000,0**

L'allocation à l'intérieur de chaque juridiction sera déterminée au moyen de négociations bilatérales avec les provinces et les territoires. Consultez le tableau d'allocation de la taxe sur l'essence à la page 12.

Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités

Le CCEVC est un comité indépendant composé de 14 membres provenant de tout le pays. Son mandat est le suivant :

- élaborer une vision à long terme du rôle que les villes doivent jouer dans le maintien de la prospérité du Canada;
- conseiller le premier ministre et le ministre d'État (Infrastructure et Collectivités) sur les propositions de politiques généralement liées au programme gouvernemental des villes et des collectivités;
- valider les questions liées au Nouveau pacte;
- améliorer la compréhension qu'ont le premier ministre et le ministre d'État des questions touchant les villes et les collectivités en donnant une perspective régionale;
- entreprendre des activités de sensibilisation pour appuyer le premier ministre et le ministre d'État.

Résultats escomptés

Le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités engendrera une vision à long terme et un plan d'action concret comportant des résultats mesurables en matière de durabilité économique, sociale, culturelle et environnementale ainsi que les responsabilités afférentes pour tous les ordres de gouvernement.

D'autres résultats contribuant à la durabilité des collectivités seront cernés en partenariat avec les provinces et les territoires et en consultation avec les municipalités.

Mesures du rendement

Les ententes bilatérales avec les provinces et les territoires sur le transfert de la taxe sur l'essence comprendront un jeu d'indicateurs de base liés aux extrants et aux résultats de même que des dispositions de reddition de comptes sur les résultats aux Canadiennes et aux Canadiens et aux résidents de la compétence concernée. Les détails seront confirmés lors des négociations.

Programmation de l'infrastructure

Cette activité du programme comprend les quatre programmes de financement de l'infrastructure de base de même que les opérations du programme et les activités de recherche, de politiques et de communication qui les appuient.

Voici des détails sur les deux principaux éléments de l'activité de programmation de l'infrastructure.

Fonds d'infrastructure

Description

Deux familles de fonds ont été créées et continueront de recevoir du financement tel qu'indiqué dans le Budget de 2005. La première famille touche les projets stratégiques d'importance nationale, interprovinciale ou régionale. Les deux fonds decette famille sont le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) de 4 milliards de dollars et le Fonds sur l'infrastructure frontalière de 600 millions de dollars. Étant donné que ces projets seront mis en œuvre sur une période relativement longue, les modalités du programme approuvées par le Conseil du Trésor sont en vigueur jusqu'en 2013.

La seconde famille de fonds touche les entreprises communautaires, pour la plupart de faible envergure et ayant une incidence locale. Les deux fonds de cette famille sont souvent désignés comme « communautaires » et sont les suivants : le Programme infrastructures Canada (PIC) de 2,05 millions de dollars et le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) de 1 milliard de dollars. Le financement du PIC est en majeure partie engagé et expire à la fin de 2006-2007. Les modalités du programme du FIMR, approuvées par le Conseil du Trésor, sont en vigueur jusqu'à la fin de 2011.

Fonds d'infrastructure stratégique

Les deux programmes de financement d'infrastructure stratégique du Ministère sont le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF).

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Le FCIS est un fonds de 4 milliards de dollars consacré aux projets ayant une grande importance fédérale et régionale dans des secteurs essentiels à la durabilité de la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. Le financement fédéral maximum est fixé à 50 p. 100 des coûts admissibles totaux du projet, sauf pour les projets d'infrastructure à large bande et les projets d'infrastructure dans le Nord, dont le financement peut aller jusqu'à 75 p. 100. Le FCIS fonctionne en vertu de la *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* (veuillez vous reporter au **http://laws.justice.gc.ca/fr/c-10.3/24002.html**). On prévoit que le fonds de 4 milliards de dollars assurera un appui fédéral à environ 40 projets.

Influence stratégique

Afin de produire le meilleur avantage possible pour les Canadiennes et les Canadiens grâce aux projets du FCIS, le Ministère a adopté une approche d'influence stratégique nouvelle à la fois pour Infrastructure Canada et le gouvernement fédéral. Voici des exemples de cette approche :

- les projets de transport en commun devront explorer des options de stratégies de gestion de la demande de transport comme condition au financement fédéral;
- les projets touchant l'eau devront aborder les questions des compteurs et du prix;
- tout nouvel immeuble construit devra dépasser de 25 p. 100 les exigences en matière d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Transport en commun pour un air pur et des collectivités saines.

Le Budget de 2003 s'est engagé à allouer 10 p. 100 du financement total du FCIS à des projets désignés comme des projets prioritaires fédéraux. Ces projets comprennent les suivants : le projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge au Manitoba; les améliorations de l'infrastructure du transport dans le cadre de l'initiative « Corridors canadiens » dans les Territoires du Nord-Ouest; le projet national de satellite, qui vise à fournir l'accès à large bande aux collectivités nordiques et éloignées; ainsi que le doublement de la route transcanadienne dans le parc national Banff en Alberta. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces projets et sur d'autres projets annoncés, veuillez visiter le site Web suivant : **http://www.infrastructure.gc.ca/csif/projects/index_f.shtml?menu54**.

Après avoir vérifié qu'une proposition au titre du FCIS répond aux exigences de sélection des projets, une grille d'analyse est appliquée pour déterminer les avantages supplémentaires qu'elle peut entraîner. Par exemple, des critères de classement relatifs aux changements climatiques encouragent les projets :

- à optimiser les efforts d'atténuation des gaz à effet de serre (GES) par l'efficacité énergétique;
- à minimiser les émissions de GES dans la construction et l'exploitation du projet;
- à employer des technologies et des pratiques innovatrices pour minimiser les émissions de GES.

Assurer un développement durable est un impératif pour tous les projets d'infrastructure. Des évaluations environnementales sont effectuées à titre de composante intégrante de chaque projet du FCIS avant d'engager le financement du Canada.

Le modèle de prestation du FCIS est axé sur un partenariat entre Infrastructure Canada et les ministères qui ont un mandat direct dans un domaine donné (p. ex. Transports Canada pour les projets de transport ou Industrie Canada pour les télécommunications de pointe) ou les agences qui ont un mandat de développement régional (p.ex. Diversification économique de l'Ouest Canada). Des protocoles d'entente sont négociés pour clarifier les responsabilités. Le niveau de délégation des responsabilités varie selon le partenariat, les complexités sociales ou techniques et d'autres facteurs.

Fonds sur l'infrastructure frontalière

Le Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) est un fonds de 600 millions de dollars affecté aux six plus importants points de passage terrestres de la frontière canado-américaine et à certains autres points de passage et sert à financer des investissements dans l'infrastructure matérielle, dans l'infrastructure de transport intelligent et dans l'amélioration de la capacité d'analyse. Sa création découle de la reconnaissance que les points de passage frontalier du Canada et les routes qui y mènent sont d'une importance cruciale pour la croissance économique et la prospérité du pays. Puisque les projets du FIF seront mis en œuvre sur une période relativement longue, les modalités du programme approuvées par le Conseil du Trésor sont en vigueur jusqu'en 2013.

Réduire les embouteillages aux frontières et améliorer la sécurité.

Le FIF financera des projets d'infrastructure clés dont fait état le Plan d'action pour une frontière intelligente signé par le Canada et les États-Unis en décembre 2001. Pour tout complément d'information au sujet de la Déclaration pour la création d'une frontière intelligente, prière de consulter le site suivant : **http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/declaration-fr.asp**.

Les projets du FIF sont choisis en fonction de leur conformité aux critères fixés. Ces critères comprennent par exemple :

- réduit les embouteillages;
- améliore la capacité ou la sûreté et la sécurité;
- mise sur une participation financière d'autres partenaires des secteurs public et privé.

Le modèle de prestation est semblable à celui du FCIS. Transports Canada étant le seul autre partenaire fédéral, mis à part une partie des fonds du FIF qui ont été transférés à l'Agence des services frontaliers du Canada pour l'élaboration de logiciels de modélisation des frontières.

Programmes d'infrastructure communautaire

Il y a actuellement deux programmes de financement de l'infrastructure communautaire au Ministère.

Programme Infrastructures Canada (PIC)

Le Programme Infrastructures Canada (PIC) de 2,05 milliards de dollars a été créé en 2000 pour améliorer les infrastructures dans les collectivités urbaines et rurales du Canada et pour améliorer la qualité de vie des Canadiens au moyen d'investissements visant à protéger l'environnement et à favoriser le développement communautaire et économique à long terme. À ce jour, presque tous les fonds du PIC ont été engagés et plus de 3 000 projets financés par le PIC ont été annoncés.

Le financement du PIC a été transféré aux cinq partenaires fédéraux responsables de l'exécution du programme. Comptent parmi ces partenaires Développement économique de l'Ouest Canada (pour les projets dans les provinces de l'Ouest), Industrie Canada (pour les projets en Ontario), l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (pour les projets au Québec) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (pour les projets dans les provinces de l'Atlantique) et Affaires indiennes et du Nord Canada (pour les Premières nations et le Nord). Des rapports détaillés sur les dépenses sont inclus dans les Rapports sur les plans et priorités et les Rapports ministériels sur le rendement de ces organismes.

Établir des partenariats pour un meilleur traitement des eaux usées à Dieppe (N.-B.).

Conformément à l'objectif fédéral en matière de développement durable, les infrastructures municipales vertes constituent la priorité du Programme. Au moins 50 p. 100 des dépenses fédérales seront consacrées à des projets verts. Voici des exemples de projets admissibles :

- réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- gestion de l'eau;
- gestion des déchets solides et recyclage;
- dépenses en immobilisations pour des améliorations éconergétiques d'immeubles et d'installations appartenant aux gouvernements locaux.

Les autres priorités comprennent :

- les infrastructures de transport local (p. ex. les systèmes de transport urbain et les réseaux de métro);
- les installations culturelles et récréatives (p. ex. les galeries d'art et les musées locaux, les installations récréatives, multiculturelles et sportives et les bibliothèques);
- les infrastructures touristiques (p. ex. les centres de congrès et les centres de commerce);

- les infrastructures de télécommunications rurales et éloignées (p. ex. la liaison par fibres optiques ou par câbles en cuivre; liaisons radio et liaison par satellite dans les régions rurales);
- l'accès Internet haute vitesse (pour les institutions publiques locales comme les écoles, les musées, les bibliothèques, les centres communautaires et les immeubles municipaux);
- les logements à prix abordable (construction d'immeubles locatifs et infrastructures connexes).

Ce programme doit prendre fin en mars 2007. Toutefois, le Ministère envisage des options de prolongation de ce programme pour aider les provinces et les territoires qui n'ont pas encore complètement engagé leur allocation.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) reflète le discours du Trône de février 2004, qui soulignait l'importance du développement urbain et rural. Il a obtenu 1 milliard de dollars du Budget de 2003 pour la réalisation de projets d'infrastructure municipale de plus petite envergure ayant pour buts l'amélioration de la qualité de vie et l'élargissement des avenues de développement économique dans les plus petites collectivités, y compris une composante abordant les besoins en matière d'infrastructure des communautés des Premières nations. Dans le Budget de 2004, le gouvernement du Canada a accéléré le financement affecté au FIMR qui sera effectué sur cinq ans au lieu de la période originale de dix ans, ce qui double en fait le montant du financement disponible pour les municipalités canadiennes dans le cadre de ce programme. Suivant l'approbation par le Conseil du Trésor des modalités du programme, qui offre des fonds pour les contributions aux projets et aux coûts administratifs, des ententes ont été signées avec six provinces et territoires. On s'attend à ce que les juridictions restantes signent des ententes au cours du présent exercice financier. Le nouveau Fonds fera l'objet d'un financement multipartite où la part du gouvernement du Canada représentera en moyenne le tiers des coûts admissibles des projets.

Le FIMR se concentrera sur les projets favorisant le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie, au moins 60 p. 100 des dépenses étant consacrées à des projets verts.

La composante de gestion des biens et de renforcement de la capacité municipale décrite à la priorité 3 (voir la page 15) est une autre nouveauté du FIMR.

Le fonds de 1 milliard de dollars assurera un équilibre dans la réponse aux besoins des régions urbaines et rurales du Canada en matière d'infrastructures locales pour faire en sorte que tous les Canadiens, qu'ils habitent de grandes ou petites villes ou des régions éloignées, puissent bénéficier des investissements dans les infrastructures.

Résultats escomptés et surveillance du rendement

Par la programmation de l'infrastructure, Infrastructure Canada s'efforce de contribuer aux résultats horizontaux et stratégiques plus élargis du gouvernement du Canada. Les figures 1 et 2 décrivent comment le FCIS et le FIF réalisent ces objectifs.

Figure 1 : Liens du FCIS avec le rendement du Canada

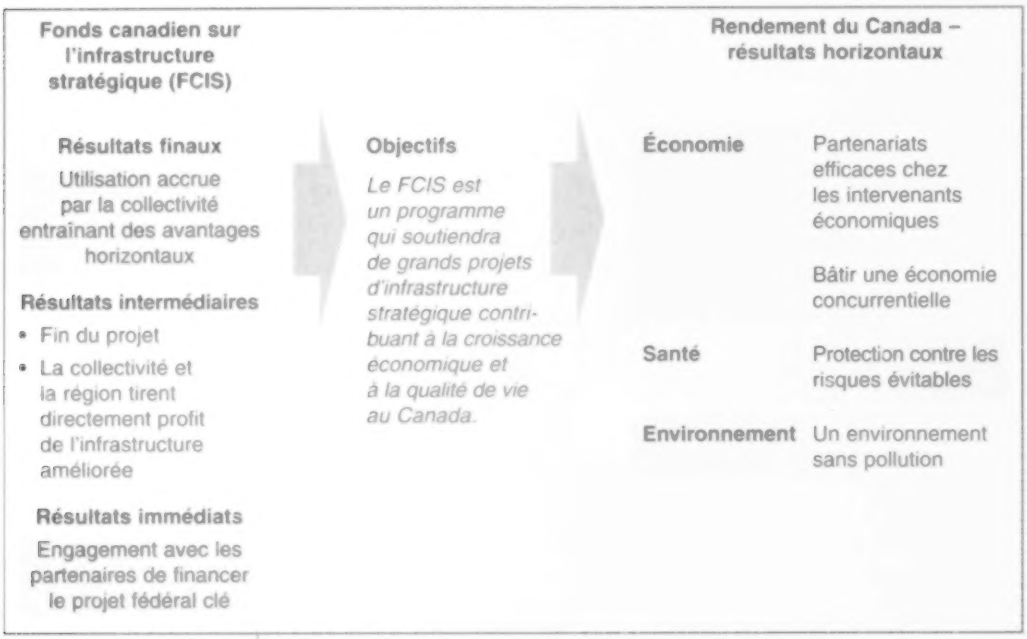
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
Résultats finaux
Utilisation accrue par la collectivité entraînant des avantages horizontaux
Résultats intermédiaires
• Fin du projet
• La collectivité et la région tirent directement profit de l'infrastructure améliorée
Résultats immédiats
Engagement avec les partenaires de financer le projet fédéral clé
Objectifs
Le FCIS est un programme qui soutiendra de grands projets d'infrastructure stratégique contribuant à la croissance économique et à la qualité de vie au Canada.
Rendement du Canada – résultats horizontaux
Économie
Partenariats efficaces chez les intervenants économiques
Bâtir une économie concurrentielle
Santé
Protection contre les risques évitables
Environnement
Un environnement sans pollution

Figure 2 : Liens du FIF avec le rendement du Canada

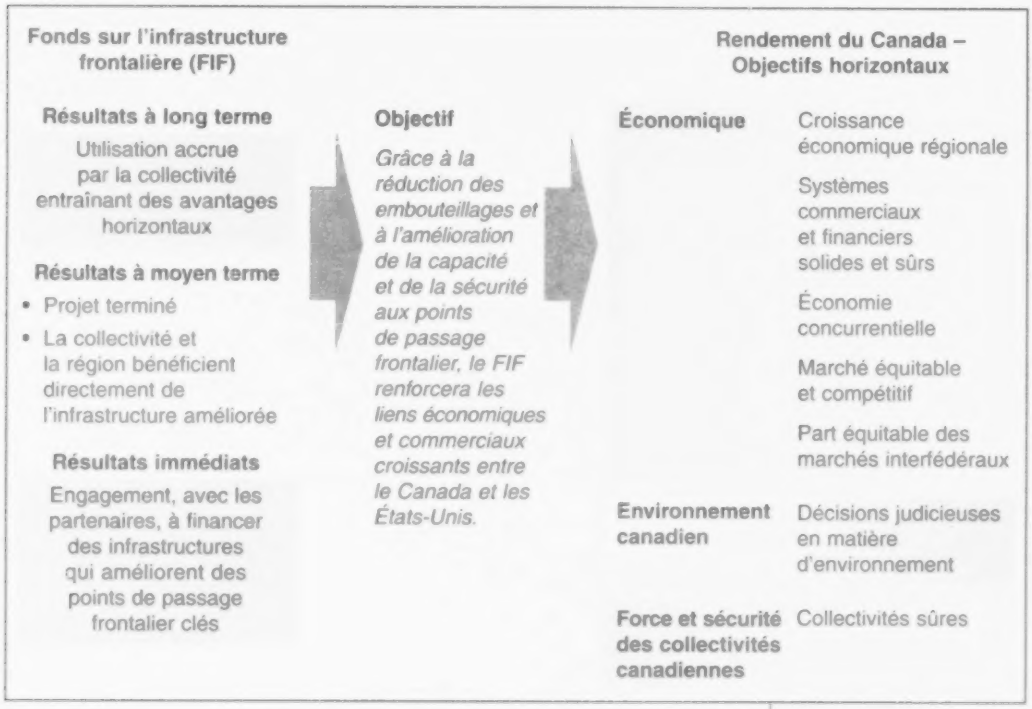
Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF)
Résultats à long terme
Utilisation accrue par la collectivité entraînant des avantages horizontaux
Résultats à moyen terme
• Projet terminé
• La collectivité et la région bénéficient directement de l'infrastructure améliorée
Résultats immédiats
Engagement, avec les partenaires, à financer des infrastructures qui améliorent des points de passage frontalier clés
Objectif
Grâce à la réduction des embouteillages et à l'amélioration de la capacité et de la sécurité aux points de passage frontalier, le FIF renforcera les liens économiques et commerciaux croissants entre le Canada et les États-Unis.
Rendement du Canada – Objectifs horizontaux
Économique
Croissance économique régionale
Systèmes commerciaux et financiers solides et sûrs
Économie concurrentielle
Marché équitable et compétitif
Part équitable des marchés interfédéraux
Environnement canadien
Décisions judicieuses en matière d'environnement
Force et sécurité des collectivités canadiennes
Collectivités sûres

Un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et un cadre de vérification axé sur les risques (CVAR) ont été élaborés pour tous les nouveaux programmes de financement de l'infrastructure (FCIS, FIF, FIMR). Ces documents définissent les résultats escomptés de chaque programme et proposent une série d'indicateurs de rendement (la figure 1 en donne des exemples). Ils comprennent également les critères de sélection du gouvernement pour les propositions d'optimisation des projets. On utilisera de façon continue des mesures du rendement pour apporter les ajustements nécessaires aux programmes et les stratégies de mesure du rendement seront révisées chaque année. En outre, des évaluations intérimaires et finales seront prévues pour les programmes du FCIS, du FIF et du FIMR afin d'évaluer leur pertinence, leur niveau de réussite et leur rentabilité.

Le PIC, une programme plus ancien qui touche à sa fin, fonctionne en vertu d'un cadre de gestion et de responsabilité fédéral qui énonce les rôles et les responsabilités. Des cadres de vérification et d'évaluation du programme déterminent les éléments nécessaires pour assurer une diligence raisonnable, surveiller les résultats et garantir que les fonds fédéraux ont été dépensés de façon convenable. Infrastructure Canada exécutera une évaluation fédérale du Programme Infrastructures Canada en 2005-2006, qui fournira au FIMR des leçons apprises dont il devra tenir compte.

Tableau 1 : Résultats escomptés et indicateurs de rendement pour les programmes d'infrastructure

Résultats escomptés	Exemples d'indicateurs de rendement
FCIS • Déplacements plus rapides et sécuritaires des personnes et des marchandises sur les principaux itinéraires de transport terrestre du Canada • Moins de production de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques • Développement urbain plus efficace • Activité économique accrue, y compris le tourisme	**Indicateurs de rendement précoces** • Nombre d'annonces de projets • Nombre d'ententes de contribution signées • Nombre de PE conclus avec d'autres ministères fédéraux et partenaires d'exécution • Nombre de présentations au Conseil du Trésor **Indicateurs de rendement intermédiaires** • Appui coopératif d'autres ministères et des principaux partenaires • Obtention de ressources de la part des partenaires • Approbation de projets • Achèvement des projets en temps opportun • Respect de la portée du projet • Gestion de programme et de projet, gestion des risques, surveillance et reddition de comptes efficaces • Communications, sensibilisation et compréhension efficaces • Conformité des signataires de l'entente aux résultats et aux avantages du programme et projets **Indicateurs de rendement ultimes** • Transport sûr et fiable • Développement économique durable • Utilisation et qualité durables de l'eau et traitement efficace des eaux usées • Frontières sûres et efficaces • Meilleure innovation et prestation des services publics grâce à la connectivité • Systèmes énergétiques efficaces et durables
FIF • Installations plus efficaces ayant une plus grande capacité aux principaux points de passage frontalier, aidant les camions à franchir plus rapidement les points de passage frontaliers canado-américains • Relations canado-américaines améliorées et meilleur déplacement des marchandises contribuant à une production et un commerce accrus • Passages frontaliers améliorés contribuant à la sécurité nationale et une plus grande sûreté pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens	
PIC • Amélioration de la qualité de l'environnement (gestion de l'eau et des eaux usées, gestion des déchets solides et utilisation énergétique plus efficace) • Soutien de la croissance économique à long terme (accroître les possibilités économiques dans les collectivités, l'accès à la nouvelle économie grâce à des possibilités de télécommunication et de tourisme améliorées) • Amélioration de l'infrastructure communautaire (augmenter la sécurité communautaire et améliorer l'accès aux installations récréatives locales, appuyer la culture et le patrimoine canadiens et le développement des communautés linguistiques anglaises et françaises minoritaires) • Innovation accrue, utilisation de nouvelles approches et de pratiques exemplaires et utilisation plus efficace de l'infrastructure existante	
FIMR • Meilleure gestion d'un stock accru et amélioré d'infrastructures publiques essentielles dans des domaines comme l'eau, les eaux usées, la culture et les loisirs, qui font de nos collectivités des endroits plus vivants et productifs où vivre, travailler et élever une famille • Meilleure qualité de vie et meilleures possibilités économiques pour les plus petites collectivités et les Premières nations	

La surveillance du programme est appuyée par le Système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII) du Ministère. Le SPGII est un outil en ligne de gestion de l'information qui offre la technologie de base permettant la gestion électronique des programmes d'infrastructure. Il a été mis au point à l'origine pour faciliter la gestion des projets dont les coûts étaient partagés entre les trois ordres de gouvernement en vertu du Programme Infrastructures Canada. Le système aide maintenant la direction et les intervenants des programmes de financement en fournissant des renseignements sur l'état, en assurant la surveillance du rendement, en indiquant les coûts et les avantages, en suivant l'avancement du calendrier et en traitant les réclamations.

Recherche, connaissances et sensibilisation

Description

Les activités de recherche, de connaissances et de sensibilisation d'Infrastructure Canada constituent une composante essentielle du rôle d'agent de coordination que joue le Ministère sur les questions liées à l'infrastructure et aux collectivités. Tel qu'indiqué dans la section des priorités, le Ministère est résolu à élaborer une base de connaissances plus rigoureuse, plus complète et plus intégrée pouvant appuyer la formulation de politiques stratégiques et de décisions axées sur des preuves concernant les infrastructures et les collectivités à Infrastructure Canada, au gouvernement fédéral et dans d'autres secteurs.

La pierre angulaire des activités de recherche du Ministère est la *Stratégie de recherche d'Infrastructure Canada*, qui se concentre sur les objectifs de génération de connaissances, de développement de la conscience communautaire et de diffusion et de transfert des connaissances :

- **Génération de connaissances** – Acquérir de nouvelles connaissances pour combler directement les lacunes prioritaires dans la compréhension des questions qui touchent les infrastructures publiques dans les collectivités canadiennes et qui sont essentielles à l'élaboration des politiques.
- **Développement de la conscience communautaire** – Favoriser le développement d'une communauté pluridisciplinaire plus solide et mieux connectée de chercheurs et d'autres experts résolus à répondre aux besoins des décideurs et décisionnaires.
- **Diffusion et transfert des connaissances** – Trouver de nouvelles façons efficaces de diffuser et de communiquer les connaissances sur les infrastructures et les collectivités auprès des décisionnaires, des décideurs, des chercheurs, des spécialistes, des organismes non gouvernementaux, des associations professionnelles et du grand public.

Le Ministère appuie cette stratégie par :

- des recherches internes dans les six domaines de recherche prioritaires actuels d'Infrastructure Canada (voir l'encadré en page 33);
- un Comité consultatif sur la recherche interne comptant des représentants de tout le Ministère;
- un partenariat de recherche officialisé avec Statistique Canada;
- la collaboration à des projets précis avec des instituts de recherche, des chercheurs universitaires et des organismes internationaux comme l'OCDE dans les six domaines de recherche prioritaires;
- la publication de ses notes de recherche, de ses précis de recherche et de ses études de recherche de même que du Registre de recherche sur l'infrastructure au gouvernement fédéral;
- la Passerelle de recherche, le portail Web du Ministère vers les recherches sur l'infrastructure et les collectivités et les chercheurs qui les mènent (**www.infrastructure.gc.ca/research-recherche/index_f.shtml**).

En outre, le Ministère préside et dirige le premier Réseau de recherche sur l'infrastructure au niveau des SMA du gouvernement fédéral de même que sa Table ronde de recherche horizontale sur l'infrastructure (TRRI). Cette dernière est une collaboration entre plus de 125 représentants de 24 organismes fédéraux intéressés aux recherches touchant l'infrastructure et les collectivités. Actuellement, les groupes de travail de la TRRI participent activement aux recherches dans les domaines de recherche prioritaires définis par Infrastructure Canada et approuvés par le Réseau des SMA.

Le nouveau programme de financement pour la recherche, les connaissances et la sensibilisation (RCS) d'Infrastructure Canada, disposant de 25 millions de dollars sur 5 ans, est un nouvel outil important pour améliorer la mise en œuvre de la *Stratégie de recherche* et pour réaliser des objectifs ministériels étroitement liés concernant les connaissances, la communication et la sensibilisation. Le RCS comporte trois composantes :

- les études de recherche jugées par les pairs;
- les études de faisabilité technique et financière;
- les activités de Développement des connaissances, de sensibilisation et de communication (DCSC).

La composante DCSC a été annoncée en décembre 2004.

Priorités de recherche d'Infrastructure Canada

- Collectivités, villes et infrastructure publique;
- L'état de l'infrastructure au Canada;
- Incidence économique, sociale, culturelle et environnementale de l'infrastructure publique;
- Mécanismes de financement de l'infrastructure publique;
- Infrastructure d'innovation, de technologie et de transformation;
- Gouvernance de l'infrastructure publique.

En 2005-2006, les activités de recherche, de connaissance et de sensibilisation d'Infrastructure Canada viseront principalement à :

- veiller à la plaine mise en œuvre du programme de financement RCS, conformément aux normes de pratiques exemplaires;
- améliorer le soutien à la recherche sur le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités;
- continuer de renforcer le soutien à la recherche concernant la prise de décisions opérationnelles à Infrastructure Canada, par exemple grâce à la recherche-action.

Résultats escomptés

Les activités de recherche, de connaissance et de sensibilisation d'INFC contribuent aux priorités ministérielles en reliant les intervenants dans le but d'acquérir des connaissances en reconnaissant l'importance d'échanger ces connaissances pour assurer l'efficacité de la formulation des décisions et des politiques publiques et en obtenant l'appui du public pour une infrastructure et des collectivités durables.

En partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités, le Ministère contribue au projet InfraGuide. Cette initiative fait la promotion de l'élaboration et de la diffusion des pratiques exemplaires en matière d'infrastructure municipale durable et peut se targuer de posséder un réseau pancanadien croissant d'experts qui relient les pratiques exemplaires aux besoins des municipalités et échangent ces connaissances avec la communauté municipale en général.

Les activités de recherche et de sensibilisation sont conçues pour garantir que les décisions et les activités d'investissement du Canada dans l'infrastructure de même que le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités sont étayées par des connaissances rigoureuses et intégrées sur les questions liées à l'infrastructure et aux collectivités. Cela contribue aux objectifs horizontaux d'Infrastructure Canada ainsi qu'à la promotion des priorités fédérales comme l'innovation, la croissance économique, la qualité de vie et de l'environnement et le développement durable – et cela appuie le programme général du gouvernement en matière de recherche.

Stratégie de mesure du rendement

Le Comité de direction d'Infrastructure Canada reçoit des mises à jour régulières concernant les progrès généraux accomplis dans chacun des trois domaines de la *Stratégie de recherche d'Infrastructure Canada*. Les indicateurs surveillés sont qualitatifs et quantitatifs et comprennent le nombre de nouvelles publications de recherche du Ministère, l'adoption des résultats des recherches d'Infrastructure Canada et d'autres résultats de recherche dans les principaux documents de politiques et de décisions, le niveau d'utilisation de la Passerelle de recherche, la demande pour l'expertise d'Infrastructure Canada en recherche et son utilisation par des sources externes de même que la qualité perçue des échanges de connaissances internes et externes. Des résultats précis, comme la publication de nouveaux résultats de recherche et le lancement de nouveaux produits de diffusion des connaissances, sont aussi régulièrement affichés sur la Passerelle de recherche et sont de ce fait communiqués au Ministère, à ses partenaires de recherche et aux autres visiteurs du site. Ces initiatives se poursuivront en 2005-2006.

En outre, les plans d'Infrastructure Canada pour 2005-2006 comprennent l'exécution d'un examen plus officiel des résultats produits dans le cadre de sa *Stratégie de recherche*. Le CGRR mis au point pour le RCS sera l'un des points de départ de ces travaux puisqu'il offre des indicateurs applicables à tout l'éventail des activités de génération et de transfert des connaissances et de développement de la conscience communautaire exécutées dans le cadre de la *Stratégie de recherche*. Les partenaires de recherche variés du Ministère, les bénéficiaires du financement du RCS et les utilisateurs des recherche sur l'infrastructure et les collectivités participeront activement, conformément aux pratiques exemplaires d'évaluation des programmes de recherche.

La mesure et l'évaluation du rendement du RCS seront exécutées conformément au CGRR mis au point.

Le Ministère continuera de surveiller les activités de diffusion, de sensibilisation et de communication en surveillant les médias et en effectuant certaines recherches sur l'opinion publique en vue d'évaluer les connaissances et la compréhension en ce qui concerne les questions liées à l'infrastructure et aux collectivités des différents partenaires et différentes parties intéressées.

Gestion du portefeuille des sociétés d'État

Description

Les sociétés d'État sont des entités commerciales qui sont exploitées indépendamment du gouvernement mais qui ont des mandats et des objectifs précis en matière de politique publique. Elles appartiennent entièrement à l'État (« le seul actionnaire ») et, conformément à la

Loi sur la gestion des finances publiques et à leur loi habilitante, elles doivent rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre responsable.

Société immobilière du Canada : rénovation des terres fédérales excédentaires pour répondre aux besoins des collectivités.

Le portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités comprend quatre sociétés d'État – la **Société immobilière du Canada Limitée,** la **Société du Vieux-Port de Montréal, Parc Downsview Park Inc.** et la **Queens Quay West Land Corporation.** La Société immobilière du Canada (SIC) Limitée est exploitée à l'échelle nationale et a pour mandat d'assurer une disposition ordonnée des propriétés fédérales stratégiques excédentaires. Les activités des trois autres sociétés du portefeuille touchent trois sites à Toronto et Montréal pour lesquels le gouvernement fédéral a des objectifs stratégiques particuliers. Ensemble, les quatre sociétés d'État contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et à la durabilité des collectivités canadiennes.

Le Secrétariat des sociétés d'État est un petit groupe établi à Infrastructure Canada qui fournit au ministre et à l'administrateur général un soutien et des conseils en matière d'administration, de politique, de communication et de logistique sur toutes les questions relatives à ces sociétés d'État.

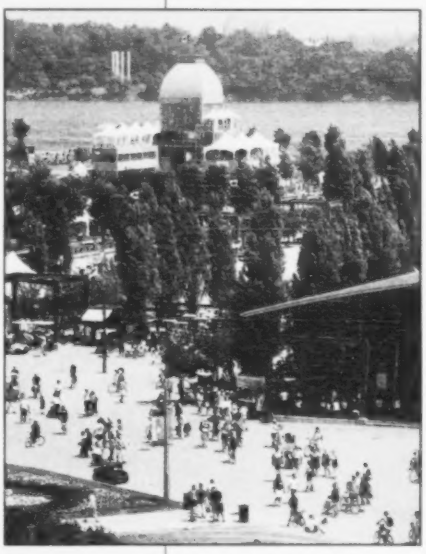

Vieux-Port de Montréal.

Il fait office de lien entre les sociétés d'État et le gouvernement en aidant les sociétés à remplir leurs exigences en matière de planification et de reddition de comptes. Le Secrétariat joue également un rôle important de gestion du portefeuille, aidant à garantir que les objectifs des sociétés sont conformes aux buts plus généraux du Ministère et du gouvernement et aidant le ministre à leur donner une orientation stratégique.

Un secteur d'activité important est le soutien fourni au ministre sur les questions de gouvernance et de responsabilisation dans son portefeuille. Avec le regain d'attention suscité par l'ouverture et la transparence dans les opérations gouvernementales en général et dans les sociétés d'État en particulier, cette fonction de soutien est devenue encore plus importante. Les résultats de l'examen de la gouvernance des sociétés d'État par le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui seront publiés sous peu, comprendront des recommandations détaillées sur la façon d'améliorer le régime de gouvernance et de responsabilisation des sociétés d'État. Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec le Cabinet du ministre et les sociétés d'État à la mise en œuvre de ces recommandations dans le portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités.

Résultats escomptés

Le Ministère continuera d'appuyer le ministre dans ses responsabilités relatives aux sociétés d'État faisant partie de son portefeuille. Il offrira des conseils approfondis et opportuns sur les plans des sociétés d'État, sur le rendement des sociétés, sur les questions de gouvernance dans le portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités et à l'échelle du gouvernement et sur d'autres questions stratégiques d'intérêt spécial pour les sociétés.

Le Ministère fournira également des conseils et des renseignements aux sociétés d'État concernant leurs plans de société, le fonctionnement du gouvernement et des processus gouvernementaux et l'obligation de présenter des documents pour garantir qu'elles sont en mesure de répondre aux exigences en matière de planification et de reddition de comptes.

Conformément aux engagements actuels du gouvernement en matière de gouvernance et de nomination au sein des sociétés d'État et pour appuyer une gestion efficace du portefeuille, le personnel du Ministère surveillera les questions de gouvernance en étroite consultation avec ses collègues des organismes centraux afin de veiller à ce que les politiques et les directives du gouvernement dans ce domaine soient comprises, communiquées et mises en œuvre au sein du portefeuille. En ce qui concerne les nominations aux postes les plus élevés des sociétés d'État, le ministre obtiendra le soutien logistique et analytique nécessaire pour combler les postes en temps opportun et pour s'assurer que le processus en évolution de nomination du gouverneur en conseil est respecté.

Stratégie de mesure du rendement

Le Ministère n'est pas responsable des résultats produits par les sociétés faisant partie du portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités. Chaque société d'État fixe ses propres objectifs en fonction de l'orientation stratégique fournie par le ministre et rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre responsable, sur ses résultats financiers et opérationnels. Le Ministère joue un rôle de facilitation et de prestation de conseils, tant aux sociétés qu'au ministre, pour les aider à réaliser leurs objectifs. La qualité des documents de planification et de reddition de comptes produits par les sociétés et le respect des directives en matière de gouvernance par ces organismes, particulièrement en ce qui concerne les nominations du gouverneur en conseil, serviront d'indicateur indirect du rendement du Ministère.

La qualité et l'opportunité des conseils prodigués constituent une mesure plus directe du niveau de réussite. Puisque l'administrateur général et le ministre sont les principaux bénéficiaires de ces conseils, leur évaluation de l'analyse et du soutien qui leurs sont fournis sera le principal indicateur du rendement de l'organisme.

Section III – Renseignements supplémentaires

Déclaration de la direction

Je soumets, pour qu'il soit déposé au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006 (RPP) d'Infrastructure Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapport sur les plans et les priorités.*

- Il respecte les exigences de déclaration particulières énoncées dans le guide du SCT;
- Il est axé sur la structure de responsabilisation approuvée du Ministère, telle qu'indiquée dans sa SRRG;
- Il présente des renseignements cohérents, complets, équilibrés et exacts;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il rend compte des finances en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Nom : _____

Titre : Administrateur général

Renseignements organisationnels

Infrastructure Canada et les quatre sociétés d'État rendent des comptes au ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). Infrastructure Canada est un ministère relativement nouveau qui continue d'évoluer pour refléter l'expansion du mandat lié à son portefeuille.

Le Ministère est dirigé par André Juneau, administrateur général, qui est secondé par Guy Mc Kenzie, qui occupe le nouveau poste d'administrateur général adjoint, et par trois sous-ministres adjoints. Guy Bujold est le sous-ministre adjoint principal, Direction générale des politiques et des communications, Cécile Cléroux est sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations des programmes et Yazmine Laroche, est sous-ministre adjointe, Secrétariat chargé des villes.

La structure organisationnelle et les responsabilités du Ministère par activité de programme sont indiquées à la page suivante.

Infrastructure Canada

Ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'honorable John Ferguson Godfrey

Responsable d'Infrastructure Canada. Les sociétés d'État faisant partie du portefeuille du ministre sont la Société immobilière du Canada Limitée, la Société du Vieux-Port de Montréal, Parc Downsview Park et la Queens Quay West Land Corporation.

Administrateur général : André Juneau

Administrateur général adjoint : Guy Mc Kenzie

Activité de programme 1 : Programmation de l'infrastructure	**Activité de programme 2 : Gestion du portefeuille des sociétés d'État**	**Activité de programme 3 : Villes et collectivités**	**Activité de programme 4 : Administration du Ministère**
Sous-ministre adjointe, Opérations des programmes : Cécile Cléroux Responsable des opérations inter-gouvernementales du Ministère, de la gestion des enjeux, de la gestion de l'information sur les programmes et les projets et d'autres fonctions du programme. **Sous-ministre adjoint principal, Politiques et communications : Guy Bujold** Responsable des fonctions d'élaboration de politiques, de recherche et de communication du Ministère.	**Sous-ministre adjoint principal, Politiques et communications : Guy Bujold** Responsable de la prestation de conseils et de soutien au ministre concernant les quatre sociétés d'État.	**Sous-ministre adjointe, Secrétariat chargé des villes : Yazmine Laroche** Responsable des efforts d'élaboration de politiques, de recherche, de communication et de sensibilisation du Ministère à l'appui du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités de même que de la prestation de services de secrétariat au Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités du premier ministre.	**Sous-ministre adjoint principal, Politiques et communications : Guy Bujold** Responsable des fonctions des services ministériels, y compris les Finances, les Ressources humaines, l'Administration, la Planification, la vérification interne et l'évaluation. **Sous-ministre adjointe, Opérations des programmes : Cécile Cléroux** Responsable des fonctions ministérielles de gestion de l'information et de technologie de l'information. **Autres :** Services juridiques, fournis par le ministère de la Justice.

D'autres renseignements organisationnels sont détaillés dans l'organigramme ministériel suivant et au **http://www.infrastructure.gc.ca/info/chart_text_f.shtml**.

Organigramme d'Infrastructure Canada

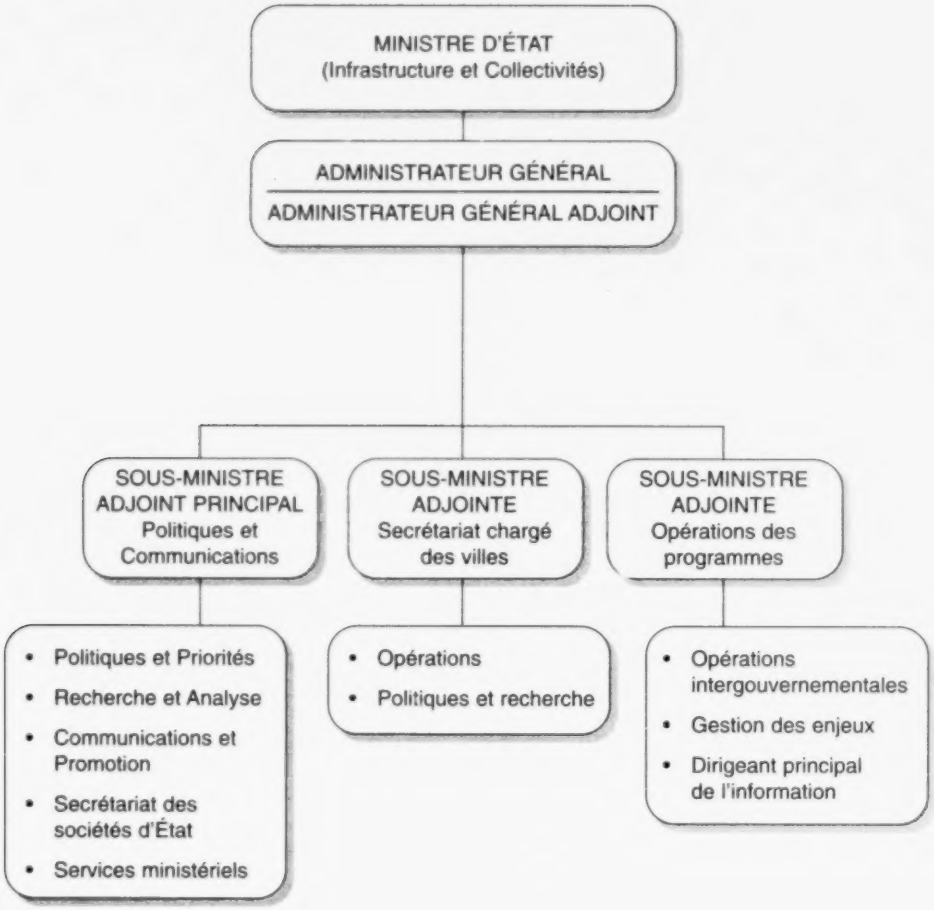

Tableau 1 : Dépenses et équivalents temps plein prévus du Ministère

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008
Programmation de l'infrastructure	418 298	**782 827**	872 033	870 375
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	0	**5 407**	1 422	1 422
Administration du Ministère	5 807	**5 743**	5 728	0
Budget principal des dépenses total	424 105	**793 977**	879 183	871 797
Ajustements :				
Contributions dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	46 105	**123 443**	257 297	258 586
Contributions dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure frontalière	4 270	**0**	0	0
Contributions dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	23 000	**16 000**	19 000	12 000
Contributions dans le cadre du partage de la taxe sur l'essence	0	**600 000**	600 000	800 000
Contributions destinées à la Fédération canadienne des municipalités	2 246	**0**	0	0
Paiements au Vieux-Port de Montréal	16 100	**0**	0	0
Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4 000	**0**	0	0
Ajustements au budget opérationnel	7 463	**(40)**	0	0
Régime de prestation aux employés (RPE)	291	**0**	0	0
Total des ajustements	103 476	739 403	876 297	1 070 586
Dépenses projetées nettes	527 581	**1 533 380**	1 755 480	1 942 383
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	587	**1 033**	759	100
Coût net du programme	528 168	**1 534 413**	1 756 239	1 942 483
Équivalents temps plein	182	**205**	265	265

Remarques :

(1) Les articles indiqués à la ligne Ajustements pour l'exercice financier 2004-2005 sont tous des articles inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses d'Infrastructure Canada pour 2004-2005.

(2) L'article d'ajustement intitulé Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) indiqué pour 2005-2006 à 2007-2008 concerne les fonds qui ont été réservés au FCIS dans le Budget de 2003 et qui n'ont pas encore été prélevés du cadre fiscal.

(3) L'article d'ajustement intitulé Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) indiqué pour 2005-2006 à 2007-2008 est composé des deux éléments suivants : le composant du programme de contribution affecté aux Premières nations et les ressources opérationnelles supplémentaires requises par les ministères et organismes chargés de la mise en œuvre. La présentation au Conseil du Trésor visant à obtenir l'approbation du composant affecté aux Premières nations et les ressources opérationnelles supplémentaires requises par les ministères et organismes chargés de la mise en œuvre sera probablement déposée au printemps 2005.

(4) L'article d'ajustement intitulé Contributions dans le cadre du partage de la taxe sur l'essence indiqué pour 2005-2006 à 2007-2008 concerne des fonds qui ont été réservés dans le Budget de 2005 au partage de la taxe sur l'essence fédérale consacré aux villes et aux collectivités et qui n'ont pas encore été prélevés du cadre fiscal.

(5) Lorsque Infrastructure Canada a été mis sur pied en décembre 2002, le Ministère a obtenu un financement d'exploitation qui prendra fin en 2006-2007. Infrastructure Canada se présentera à nouveau devant le Conseil du Trésor pour faire approuver des ressources permanentes en 2005-2006.

Tableau 2 : Activités du programme

(en milliers de dollars)

2005-2006					
Activité du programme	**Exploitation**	**Contributions**	**Budget principal des dépenses total**	**Ajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)**	**Dépenses prévues totales**
Programmation de l'infrastructure	13 708	769 119	**782 827**	739 403	**1 522 230**
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	5 407	0	**5 407**	0	**5 407**
Administration du Ministère	5 743	0	**5 743**	0	**5 743**
Total	**24 858**	**769 119**	**793 977**	**739 403**	**1 533 380**

Tableau 3 : Articles de dépenses votés et législatifs dans le Budget principal des dépenses

(en milliers de dollars)

Article voté ou législatif	**Formulation tronquée de l'article voté ou législatif**	**Budget principal des dépenses 2005-2006**	**Budget principal des dépenses 2004-2005**
1	Dépenses d'exploitation	19 314	15 702
5	Contributions	769 119	406 958
10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4 000	0
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	1 544	1 445
	Total ministériel	**793 977**	**424 105**

Remarques :

(1) Le budget des contributions d'Infrastructure Canada a considérablement augmenté de 2004-2005 à 2005-2006. Cela est attribuable à l'accélération des trois programmes – le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds sur l'infrastructure frontalière et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

(2) Les paiements à la Queens Quay West Land Corporation figuraient dans le Budget principal des dépenses de Transports Canada en 2004-2005. La responsabilité de ces paiements a été transférée à Infrastructure Canada dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Tableau 4 : Coûts nets du Ministère

(en milliers de dollars)

Dépenses projetées nettes	1 533 380
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fourni par TPSGC	415
Contributions couvrant la part de l'employeur au titre des primes d'assurances du personnel et des dépenses payées par le SCT	618
Coût net du programme pour 2005-2006	1 534 413

Tableau 5 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, Infrastructure Canada gèrera les programmes de paiements de transfert suivants dont la valeur dépasse 5 millions de dollars :

2005-2006 à 2007-2008

- Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique;
- Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière;
- Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de paiements de transfert susmentionnés, veuillez consulter le **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

Tableau 6 : Initiatives horizontales

La reddition de comptes sur les initiatives horizontales a pour objectif de fournir aux parlementaires, au public et au gouvernement un aperçu général des dépenses, des priorités et des plans publics pour toutes les principales initiatives horizontales.

Une initiative horizontale est une initiative dans le cadre de laquelle des partenaires de deux ministères ou plus ont accepté, en vertu d'une entente de financement officielle (p. ex. Mémoire au Cabinet, présentation au Conseil du Trésor, entente fédérale-provinciale), de travailler ensemble à la concrétisation de résultats partagés. Au cours des trois prochaines années, Infrastructure Canada sera le pilote des initiatives horizontales suivantes :

- Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique;
- Fonds sur l'infrastructure frontalière;
- Programme Infrastructures Canada;
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales susmentionnées, veuillez consulter le **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

Section IV – Autres sujets dignes de mention

Administration du Ministère

Description

L'administration du Ministère constitue la quatrième activité du Ministère et est composée des sous-activités suivantes :

- Cabinet du ministre d'État;
- Bureau de l'administrateur général (y compris l'administrateur général adjoint);
- Services ministériels;
- GI/TI;
- Services juridiques.

La sous-activité des Services ministériels est encore subdivisée de la façon suivante :

- Finances;
- Administration;
- Ressources humaines;
- Planification, vérification et évaluation.

Gérer efficacement le nouveau portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités

Le ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), secondé par l'administrateur général, est responsable de veiller à exécuter les priorités du gouvernement dans le cadre du portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités. Ce portefeuille comprend des responsabilités dans les domaines suivants :

- le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités;
- la programmation de l'infrastructure et les fonctions de soutien transversales comme les politiques et communications, la recherche et l'analyse, la gestion de l'information et les opérations des programmes;
- l'appui du ministre dans ses responsabilités concernant quatre sociétés d'État – la **Société immobilière du Canada Limitée,** la **Société du Vieux-Port de Montréal, Parc Downsview Park Inc.** et la **Queens Quay West Land Corporation.**

Infrastructure Canada est idéalement placé pour appuyer la vision des collectivités durables du gouvernement du Canada. Sa réussite exige que toutes les parties du Ministère reconnaissent les rôles complémentaires qu'elles jouent dans le portefeuille de même que leurs rôles respectifs de soutien du ministre dans ses responsabilités à l'égard du Parlement et des Canadiennes et des Canadiens.

Une gestion efficace du portefeuille est impérative pour maintenir un organisme qui soit adéquatement placé, non seulement pour exécuter les priorités du Ministère, mais aussi pour aider le gouvernement à réaliser ses objectifs stratégiques généraux.

Initiatives de gestion

Examen opérationnel et établissement de services votés permanents

Au cours de 2004-2005, Infrastructure Canada a entrepris un examen organisationnel pour s'assurer que son modèle de prestation est approprié et pour déterminer si sa structure et ses ressources sont optimales pour relever les défis opérationnels actuels et futurs auxquels il est confronté. Les conclusions préliminaires de cet examen indépendant appuient le modèle de prestation actuel et le besoin d'un niveau approprié de ressources de surveillance et de contrôle pendant la progression des programmes et des projets dans leur cycle de vie respectif. Il confirme le choix stratégique fait par Infrastructure Canada de déléguer si possible les responsabilités de l'exécution des programmes aux partenaires d'exécution fédéraux qui possèdent l'expertise nécessaire. Les recommandations seront étudiées par le Ministère pendant l'exercice financier à venir et le rapport sera porté à la connaissance des ministres du Conseil du Trésor.

Le Ministère est actuellement financé à même des fonds de programme temporarisés et cherchera à faire régulariser son financement d'exploitation afin d'exécuter le mandat qui lui a été confié.

Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)

La LMFP est une pierre angulaire dans la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique. Elle a été conçue pour nous permettre de mieux servir les Canadiennes et les Canadiens.

La nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP) entrera en vigueur le 1er avril 2005. Infrastructure Canada travaille avec d'autres ministères à l'élaboration du cadre de gestion nécessaire pour mettre en œuvre les diverses mesures qui entreront en vigueur.

La *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) entrera en vigueur à la fin de décembre 2005 et les travaux visant l'élaboration du cadre de planification des RH et des directives connexes pour appuyer la nouvelle approche de la dotation se poursuivront pendant la première moitié de l'exercice financier.

On a préparé l'ébauche d'un plan de mise en œuvre, comportant un élément de communications complémentaire, et les travaux sur les diverses initiatives visant à garantir qu'Infrastructure Canada respectera les délais de mise en œuvre se poursuivront tout au long de l'exercice financier 2005-2006.

Gestion des risques

D'importants travaux ont été entrepris par le Ministère dans le domaine de la gestion des risques. Un profil des risques ministériels (PRM) est en cours d'élaboration pour mieux comprendre le contexte organisationnel stratégique dans lequel l'organisme doit gérer les risques afin de produire des résultats et pour cerner des mesures coordonnées visant à atténuer les principaux risques stratégiques de niveau ministériel.

On élabore également au niveau opérationnel un profil des risques qui présentera les risques susceptibles d'affecter l'exécution des programmes. Ce profil tirera parti des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats et des cadres de vérification axés sur les risques existants pour les principaux programmes et les principales initiatives.

Le PRM et le profil des risques de niveau opérationnel serviront également à dresser les plans d'exécution de vérifications internes, d'évaluations de programme et d'autres activités de programme et de soutien. Des plans d'action seront dressés pour améliorer et renforcer la gestion des risques à l'échelle de l'organisme.

Vérification et évaluation

Infrastructure Canada poursuit ses travaux visant à établir des fonctions de vérification et d'évaluation solides et durables. La Vérification interne utilise une approche axée sur les risques pour la planification et l'exécution des vérifications qui permettront de garantir que les pratiques intégrées de gestion des risques, les cadres de contrôle de gestion et les renseignements utilisés pour prendre des décisions et rendre compte de la réalisation des objectifs généraux du programme sont adéquats.

Ces fonctions sont complétées par une fonction de surveillance et d'évaluation des programmes. Cette fonction de surveillance et

d'évaluation des programmes garantit que la conception et la maintenance des systèmes de contrôle des programmes et des opérations sont adéquates, ce qui exige entre autres de déterminer si les bénéficiaires ont respecté les modalités applicables aux contribution et de surveiller les vérifications des bénéficiaires des contributions.

En 2005-2006, Infrastructure Canada effectuera une évaluation du Programme Infrastructures Canada et une évaluation des contributions à la Fédération canadienne des municipalités pour le Guide national pour des infrastructures municipales durables – Phase II.

Un plan de vérification axé sur les risques pour les vérifications à effectuer en 2005-2006 sera présenté au Comité ministériel de vérification et d'évaluation aux fins d'approbation.

Planification des locaux

La croissance du Ministère par l'expansion de son mandat et le transfert de responsabilités qui incombaient à d'autres ministères fédéraux s'est traduite par un effectif dispersé dans de multiples édifices situés au cœur du centre-ville d'Ottawa. Cela occasionne des inefficacités et des coûts accrus et a une incidence sur le moral des employés. Infrastructure Canada travaille avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à l'élaboration d'un plan de consolidation de ses opérations dans un ou deux édifices du centre-ville d'Ottawa.

Partage des fonctions des services ministériels avec d'autres ministères

Lorsque le Ministère a été formé en 2002, ses fonctions de soutien ministériel ont adopté l'approche du partenariat avec d'autres ministères fédéraux, si possible, au moyen d'ententes de services et de systèmes partagés. Cette approche profite au Ministère en lui permettant de tirer parti de l'expertise spécialisée que l'on trouve dans les plus gros ministères et de profiter d'économies d'échelle irréalisables dans un petit organisme. Cela correspond tout à fait aux objectifs actuels du gouvernement, qui consistent à se diriger vers une plus grande utilisation des services et des systèmes partagés, surtout dans les ministères et organismes de plus petite taille.

Infrastructure Canada a actuellement des protocoles d'entente avec d'autres ministères fédéraux comme Industrie Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour des fonctions comme :

- la bureautique et le soutien de bureau;
- l'exploitation et la maintenance des systèmes ministériels, y compris l'interface avec les systèmes du Receveur général;

- les opérations comptables, l'acquisition de biens et l'impartition de marchés de services (série complète de services, y compris le processus d'appel d'offres);
- la paie et les avantages sociaux des employés;
- les services de télécommunication;
- les services de traduction.

À plus long terme, Infrastructure Canada appuie l'initiative des services administratifs ministériels partagés du gouvernement et proposera de faire partie de la première vague de ministères à passer à ce modèle.

Gouvernement en direct

Un aspect important du mandat d'Infrastructure Canada est l'amélioration de la base de connaissances sur l'infrastructure fédérale et la création de meilleurs outils de gestion des opérations et de prise de décisions en matière d'investissement. Le SPGII (Système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures) est un outil en ligne de gestion de l'information qui offre désormais la technologie de base permettant la gestion électronique des programmes d'infrastructure. Il a été mis au point à l'origine pour faciliter la gestion des projets dont les coûts étaient partagés entre les trois ordres de gouvernement en vertu du Programme Infrastructures Canada et il sera bientôt disponible pour appuyer le FIMR, le FCIS et le FIF.

De plus amples renseignements sont disponibles au **http://www.infrastructure.gc.ca/simsi-spgii/index_f.shtml**.

Gestion des renseignements du gouvernement (GRG)

En outre, une fonction de Gestion de l'information sera établie pour le FIMR, le FCIS et le FIF pour garantir que le Ministère remplit ses obligations en vertu de la politique de GRG. Le SPGII sera étendu de façon à appuyer la fonction de GI des programmes du FIMR, du FCIS et du FIF.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web à : **www.infrastructure.gc.ca** ou

Infrastructure Canada
90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4

Téléphone : (613) 948-1148
Téléphone sans frais : 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)